

UNESCO

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

24ème session ordinaire
(27 novembre - 2 décembre 2000)
Cairns (Australie)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS
- Addendum -

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci.



Etchmiadzine/Zvartnotz (Arménie)

No 1011

Identification

<i>Bien proposé</i>	La cathédrale et les églises d'Etchmiadzine et le site archéologique de Zvartnotz
<i>Lieu</i>	Armavir Marz (région)
<i>État partie</i>	République d'Arménie
<i>Date</i>	9 juillet 1999

Justification émanant de l'État partie

La culture arménienne est l'une des plus anciennes au monde. Elle a traversé toutes les étapes de la civilisation humaine. On considère que l'Arménie est entrée dans la nouvelle ère de son histoire en 301, avec l'adoption du christianisme comme religion officielle. Selon le grand historien arménien du Ve siècle, Agatangeghos (Agafangel en grec), Gregor Lousavorich, saint Grégoire l'Illuminateur, premier patriarche d'Arménie, eut une vision. Le Christ descendit du ciel et toucha la terre avec un marteau d'or. À cet endroit fut donc construite une église baptisée Etchmiadzine, « le lieu où l'Unique est descendu ».

Les érudits ont proposé diverses interprétations pour la construction originale de la grande cathédrale d'Etchmiadzine. Sous sa forme actuelle, elle résulte de reconstructions réalisées entre les Ve et VIIe siècles, et se range parmi les églises halle à coupole centrale et plan cruciforme. C'est en fait le prototype de toutes les constructions ultérieures de même type. Depuis le XVe siècle, Etchmiadzine, avec la grande cathédrale et les autres édifices environnants, est le siège de l'Église apostolique d'Arménie et la résidence des catholicos arméniens. À côté de la grande cathédrale se trouvent les églises Sainte-Gaïané, Sainte-Hripsimé, Sourb Astvatsatsin (mère du Christ), Saint-Chogakat, et d'autres encore.

Trois zones distinctes sont proposées pour inscription :

1. La grande cathédrale d'Etchmiadzine et l'église Sainte-Gaïané (30,2 hectares) ;
2. L'église Sainte-Hripsimé et l'église Saint-Chogakat (25,3 hectares) ;
3. Le site archéologique de Zvartnotz, avec les ruines du temple, du palais royal et d'autres constructions (18,8 hectares).

Critères iii, iv et v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Vagharchapat (ancien nom d'Etchmiadzine) était un peuplement ancien ; les recherches ont révélé son apparition aux IIIe-IVe siècles avant notre ère. Le site fut détruit et reconstruit d'innombrables fois, suite aux invasions venues de l'est comme de l'ouest. À la fin du XIXe siècle, la population avoisinait les 10 000 habitants. Pendant la période soviétique, Etchmiadzine devint un centre régional, avec quelques 61 000 habitants et un territoire de 2001 hectares.

La cathédrale d'Etchmiadzine est le plus ancien temple chrétien d'Arménie. Elle fut en effet construite en 301-303 par Gregor Lousavorich (saint Grégoire l'Illuminateur), fondateur de l'Église apostolique d'Arménie, à Vagharchapat (ancien nom d'Etchmiadzine), alors capitale et cœur religieux de l'Arménie.

La cathédrale d'Etchmiadzine était à l'origine une basilique voûtée. Mais elle fut gravement endommagée à l'occasion de soulèvements politiques, et prit son actuel plan cruciforme au cours des travaux de restauration ordonnés par Vahan Mamikonian, gouverneur d'Arménie en 480. En 618, le catholicos Komitas fit remplacer la coupole de bois par une autre identique, mais en pierre cette fois, soutenue par quatre énormes piliers indépendants reliés par des arcades élançées aux parois extérieures. Celles situées du côté nord datent des IVe et Ve siècles. Cette structure subsiste quasiment intacte.

Au XVIIe siècle, un campanile de trois étages fut construit en face de l'entrée ouest. Les rotondes à six colonnes, sur des bases à quatre piliers, construites au début du XVIIIe siècle sur les absides nord, est et sud, donnent à la cathédrale un aspect à cinq coupoles. Les fresques intérieures, du peintre arménien Hovnatianian en 1720, furent restaurées et retravaillées par son petit-fils entre 1782 et 1786. Les trois bâtiments ajoutés à l'aile est de la cathédrale en 1869 abritèrent dès cette date les riches dons qui constituèrent le trésor de l'église et des œuvres d'art de grande valeur ; c'est là que se trouve aujourd'hui le musée du monastère. Encerclant la cour du monastère, les bâtiments du Catholicos, une école, les réfectoires d'hiver et d'été, un hôtel et la porte de Trdat furent construits entre le XVIIe et le XIXe siècle. Sur l'initiative du catholicos Vazgen I^{er}, des travaux de restauration scientifique ont récemment été entrepris, au cours desquels les fouilles ont révélé des vestiges de l'ère païenne, avec entre autres un autel sacrificiel et une stèle urartienne en granit.

L'église Sainte-Hripsimé (618) est l'exemple même d'église à plan cruciforme et coupole centrale. Sa principale caractéristique est l'harmonie fondamentale du tracé et des proportions, ainsi que la simplicité et la pureté classique de ses façades, traits propres à l'architecture arménienne du Haut Moyen Âge. Hormis une tour-clocher ajoutée au XVIIIe siècle, le monument n'a subi aucune

transformation importante. L'église Sainte-Gaïané fut construite à Etchmiadzine par le catholicos Erz en 630. Elle se distingue par ses proportions élancées et délicates. Un dôme et les plafonds furent reconstruits au XVIIe siècle, parallèlement à la construction d'un grand portique à arcade le long de la façade occidentale, destiné à accueillir les dépouilles des membres les plus éminents du clergé arménien.

Le site archéologique de Zvartnotz est un exemple unique d'architecture arménienne du début de l'ère chrétienne. Ce temple fut construit par le catholicos Nersès III, dit le Constructeur, au milieu du VIIIe siècle. Après avoir abandonné le trône de catholicos pour un temps, en 652, il reprit ses fonctions en 658, et acheva la construction du temple, de ses annexes séculières et de ses remparts en 662.

Zvartnotz est une expression novatrice de l'architecture religieuse arménienne du VIIIe siècle et, à ce titre, a exercé une influence majeure non seulement sur l'architecture de sa propre époque, mais aussi sur celle des siècles qui suivirent. De plan circulaire, avec ses trois tambours, elle ne fait qu'une concession aux églises antérieures, de plan cruciforme et à coupole centrale : le plan cruciforme intérieur, à l'intérieur de murs circulaires en dedans mais polyédriques en dehors. Des détails d'une grande subtilité ornent les chapiteaux, décorés de tresses ou d'aigles, tout aussi raffinés que l'extrême variété de sculptures sur les murs extérieurs, dans les filets entourant les fenêtres, et même sur les surfaces les plus petites.

Les vestiges de Zvartnotz et de ses édifices annexes, détruits par un tremblement de terre au Xe siècle, furent mis au jour au début du XXe siècle par l'architecte Thoros Thoramian, chargé du premier projet de reconstruction.

Gestion et protection

Statut juridique

Les monuments inclus dans cette proposition d'inscription sont protégés par les dispositions de la loi nationale sur la protection des monuments historiques et culturels, et en particulier par ses articles 19, 21, 22, 36 et 45. Toutes les interventions susceptibles d'affecter le caractère ou l'importance des monuments et des sites nécessitent une autorisation officielle.

Gestion

Les propriétaires des biens composant cette proposition d'inscription sont le siège du patriarcat d'Etchmiadzine, la municipalité de la ville, et le département d'État pour la protection et la préservation des monuments historiques et culturels. Les églises et leur environnement immédiat appartiennent au patriarcat, tandis que la zone de protection et la zone tampon relèvent principalement de la municipalité (sous la responsabilité du Bureau de l'architecte général). Le site archéologique de Zvartnotz appartient et est géré par le département d'État de la protection et de la préservation des monuments historiques et culturels, par l'intermédiaire de sa Direction de la réserve culturelle et historique et du musée de Zvartnotz.

La majorité des monuments inclus dans le bien proposé pour inscription font l'objet d'une protection nationale, mais certains d'entre eux (ou certaines parties de ces derniers) sont protégés au niveau régional. Dans chaque *marz* (région), un organisme spécialisé est chargé de la protection de ces groupes de monuments. Toutefois, le département d'État de la protection et de la préservation des monuments historiques et culturels n'en exerce pas moins un contrôle global sur ces organismes régionaux.

Autour de chacun des biens, une zone tampon efficace réglemente toutes les activités susceptibles de porter préjudice à leur environnement.

Le financement de tous les travaux de maintenance, de conservation et de restauration émane du gouvernement central, de la municipalité d'Etchmiadzine, du patriarcat d'Etchmiadzine, du Fonds arménien pour la protection des monuments historiques et culturels, et de dons de particuliers.

Etchmiadzine est l'un des sites les plus visités d'Arménie. Dans les années 80, 220 000 touristes et pèlerins, environ, visitèrent Etchmiadzine, mais après la crise économique, ce nombre tomba à 40 000. Le gouvernement prévoit l'accroissement du tourisme en Arménie, avec la célébration prochaine des 1700 ans de l'adoption du christianisme. Le gouvernement central a agréé le plan d'urbanisme général d'Etchmiadzine, préparé en 1997, qui contient des dispositions portant spécifiquement sur la protection et la présentation du patrimoine historique et son rôle dans le développement du tourisme.

Les instances compétentes du gouvernement arménien travaillent actuellement sur le plan de gestion d'Etchmiadzine et du site archéologique de Zvartnotz et, il sera en vigueur au début de l'année 2001. Ce plan prévoira entre autres des travaux de restauration supplémentaires sur les monuments et le développement du tourisme.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Le gouvernement de la République soviétique d'Arménie a décidé en janvier 1945 d'améliorer la partie historique d'Etchmiadzine. Ainsi, en mai 1948, le conseil des ministres d'Arménie accorda la protection de l'État à la ville. Dans les décennies qui suivirent, la protection s'étendit à de nombreux monuments individuels.

Sur la même période, un certain nombre de projets de restauration et de conservation furent réalisés. Parmi eux :

- La conservation du site archéologique de Zvartnotz et la reconstruction partielle de l'église Saint-Grégoire, 1952-1973 ;
- La rénovation de l'église Sainte-Hripsimé, 1959 ;
- La rénovation de la grande cathédrale, 1965 ;
- La rénovation de l'église Sainte-Gaïané, 1970 ;

- La restauration de la tour-clocher de l'église Sainte-Mariam-Astvatsatsin, 1978 ;
- La rénovation du séminaire, 1998.

La plupart des monuments ecclésiastiques sont en bon état. Certains sont en cours de rénovation ; des plans de restauration sont en cours d'élaboration pour les autres. Le patriarcat prend soin des églises ouvertes au culte, en coopération avec le département d'État de la protection des monuments historiques et culturels et la municipalité d'Etchmiadzine. Actuellement, certaines parties des murs du bas du temple de Zvartnotz font l'objet de travaux de restauration et de consolidation.

Authenticité

L'authenticité des monuments ecclésiastiques est raisonnable, étant donné qu'ils remplissent leurs fonctions religieuses depuis plusieurs siècles, avec les changements obligés dans la liturgie et la mode sur une telle période. Quant au site archéologique, il est parfaitement authentique, puisqu'il se compose exclusivement de vestiges fouillés des structures disparues. Toutefois, quelques uns des travaux de restauration ne se conforment pas entièrement à la Charte de Venise de 1964.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en mai 2000.

Caractéristiques

Les édifices religieux et vestiges archéologiques d'Etchmiadzine témoignent de l'implantation du christianisme en Arménie et de l'évolution d'une architecture ecclésiastique arménienne unique. Celle-ci a exercé une profonde influence sur les développements architecturaux et artistiques dans la région.

Analyse comparative

L'architecture arménienne a fait l'objet d'études nombreuses de la part des spécialistes de la faculté d'architecture de Milan et de l'Académie des Sciences d'Arménie. Ce travail a abouti à la production d'une série d'études scientifiques sur les principaux monuments architecturaux.

Dans l'ouvrage consacré à Etchmiadzine, il est spécifié qu'il est difficile de comparer les premiers édifices chrétiens à d'autres structures du type église halle à coupole centrale et plan cruciforme dans la région, car c'est fondamentalement là que la forme naquit, à partir des prototypes byzantins, et servit de modèle à la majorité des édifices qui suivirent.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expertise de l'ICOMOS était préoccupée par la proposition de reconstruire un grand sanctuaire à ciel-ouvert à proximité du katholikon à Etchmiadzine qui semblait ne pas avoir d'affinités avec les monuments existants. Elle exprimait également quelques réserves sur la

nature des travaux de restauration qui ont été réalisés à Zvartnotz bien que l'ICOMOS reconnaisse que ces derniers aient été réalisés à une période où les approches modernes de la restauration n'étaient pas appliquées activement dans l'ancienne URSS. Il est accepté que tout autre travail de restauration à venir devrait être réalisé suivant les normes actuelles.

À la réunion du Bureau en juin 2000, cette proposition d'inscription a été renvoyée à l'État partie en demandant une reconsidération du projet du sanctuaire à ciel-ouvert et en recommandant que le nom du bien soit changé en « La cathédrale et les églises d'Etchmiadzine et le site archéologique de Zvartnotz ».

À la demande de l'ICOMOS, un de ses membres distingués qui réalisait une autre mission en Arménie en septembre s'est rendu à Etchmiadzine et s'est entretenu du projet de sanctuaire avec Sa Sainteté le Katholikos de Tous les Arméniens. À la suite de cette entrevue, un nouveau plan a été fourni indiquant que le nouvel autel à ciel-ouvert sera désormais installé à l'extérieur de la zone proposée pour inscription. Il sera situé dans une zone de jardins dont l'aménagement paysager sera amélioré (incluant le déplacement d'un parc de stationnement). L'État partie a confirmé cette information par la suite. L'ICOMOS considère que la nouvelle structure sur l'emplacement proposé n'aura pas d'impact défavorable sur le cadre du site proposé pour inscription qui sera, en fait, amélioré à la suite des nouvelles propositions d'aménagement paysager.

Brève description

La cathédrale et les églises d'Etchmiadzine et les vestiges archéologiques de Zvartnotz illustrent d'une manière vivante l'évolution et l'épanouissement de l'église halle arménienne à coupole centrale et plan cruciforme.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iii* :

Critère ii L'évolution de l'architecture religieuse, représentée de façon exceptionnelle par les églises d'Etchmiadzine et le site archéologique de Zvartnotz, a eu une profonde influence sur la conception des églises, et ce dans une vaste région.

Critère iii Les églises d'Etchmiadzine et le site archéologique de Zvartnotz dépeignent avec force la spiritualité et l'esprit d'innovation artistique qui furent l'apanage de l'Église arménienne dès sa fondation.

ICOMOS, octobre 2000

Mostar (Bosnie Herzégovine)

No 946

Identification

<i>Bien proposé</i>	La vieille ville de Mostar
<i>Lieu</i>	Canton de Neretva-Herzégovine
<i>État partie</i>	Fédération de Bosnie et Herzégovine
<i>Date</i>	15 juillet 1998

Justification émanant de l'État partie

Mostar est le fruit de l'interaction entre un phénomène naturel et la créativité de l'homme au cours de l'histoire. Les caractéristiques des paysages culturels du sud-est de l'Europe sont un phénomène universel qui appartient à l'humanité tout entière. La valeur culturelle et historique du vieux Mostar offre une harmonie totale entre les structures bâties et l'environnement naturel de la Neretva. L'agglomération urbaine est née au XVI^e siècle, à l'apogée de l'Empire ottoman, autour du vieux pont, merveille technologique de ce temps révolu.

Au cours des siècles, des vagues successives d'expressions artistiques et plastiques ont embelli la vieille ville, en particulier à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, sous l'influence de l'Empire austro-hongrois et de l'architecture d'Europe centrale.

Le développement durable de la région a été mis en péril par les destructions humaines et les dévastations causées par la guerre. Mostar a toujours suscité l'intérêt du public tant au plan local qu'au plan international, comme en témoignent de nombreux documents historiques et ce, jusqu'à nos jours, où se manifeste à nouveau un regain d'intérêt. Des études ont été menées sur les origines des différents styles ainsi que sur leur expression, leur harmonie dans l'espace et leur préservation.

La protection, l'entretien, la réglementation et la relance de l'activité du centre historique supposent l'engagement d'un processus à long terme. Jusqu'à présent, les études portant sur ce sujet se sont limitées à quelques comptes-rendus succincts, quelques références littéraires éparpillées et quelques interventions à des conférences. Pour toutes ces raisons, au nom des principes relatifs à l'importance de la préservation des vestiges matériels du passé, en particulier le patrimoine architectural, et aussi à cause de l'impression erronée que cette partie de la ville n'est plus d'actualité et doit disparaître du paysage historique, l'UNESCO et la communauté internationale doivent accepter la justification de cette proposition, d'autant plus que les vestiges préservés de la vieille ville

offrent aussi un caractère urbain. Ils ont été intégrés au tissu urbain de la ville de Mostar comme faisant partie intégrante de la culture européenne. Le centre historique et les zones environnantes symbolisent la vie civilisée. Cela justifie presque automatiquement l'existence de la ville comme l'une des sources premières de l'identité et de l'histoire commune de la Bosnie et de l'Herzégovine.

La destruction de la ville a privé le visiteur cosmopolite du repos de l'âme et du corps qu'offrait cette ville, et de la possibilité de plonger dans son propre passé. Le paysage urbain vivant de Mostar est une classe à ciel ouvert pour les jeunes et le lieu pour eux où évaluer leur propre destinée.

[**Remarque** L'État partie ne précise pas les critères au titre desquels il demande l'inscription du bien sur la liste du Patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

L'occupation humaine sur la Neretva, entre les hauteurs du Hum et les pentes de la Velez, remonte à la préhistoire, comme en témoignent les enceintes fortifiées et les nécropoles. Les vestiges de la présence romaine sont enfouis sous la ville actuelle.

On sait peu de choses de Mostar au Moyen Âge, mais les basiliques chrétiennes de la fin de l'antiquité sont toujours utilisées. Le nom de Mostar apparaît pour la première fois dans un document de 1474, du nom des gardiens du pont, les *mostari* : cela fait référence à l'existence d'un pont de bois qu'empruntaient les soldats, les commerçants et les autres voyageurs pour se rendre dans la ville marchande située sur la rive gauche de la rivière. À l'époque, c'était le siège d'un *kadiluk* (district avec un juge régional). Du fait qu'elle se trouvait sur la route commerciale entre l'Adriatique et les riches régions minières du centre de la Bosnie, la bourgade s'étendit de l'autre côté du pont sur la rive droite de la Neretva. Elle devint la première ville du sandjak de l'Herzégovine et, avec l'arrivée des Ottomans, le centre du gouvernement turc.

La ville fut fortifiée entre 1520 et 1566 et le pont reconstruit en pierre. La deuxième moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e furent les périodes les plus importantes du développement de Mostar. On construisit des bâtiments religieux et publics tels que des mosquées, une *medersa* (école islamique) et un *hammam* (bains publics). Ces constructions se trouvaient sur la rive gauche de la rivière, dans un ensemble religieux (*kullia*). Dans le même temps, de nombreux bâtiments commerciaux et privés, organisés par quartier, appelés les *mahalas* (résidentiel), et le bazar, furent érigés.

La Bosnie-Herzégovine fut d'abord occupée (1878) puis annexée (1908) par l'Empire austro-hongrois. C'est à cette époque que de nombreux bâtiments administratifs, militaires, culturels et chrétiens furent construits. Ils étaient essentiellement bâtis sur la rive droite, où un nouveau quartier s'est élevé selon le plan *Rondo*. Ce quartier est très différent de celui de la rive gauche où la ville a grandi en s'accrochant aux pentes des collines, formant des rues étroites et des espaces publics occupés par des marchés (*pazar*), des lieux de loisir (*mejdan*), et de prière (*musallah*). À l'époque, une voie de chemin de fer et de nouvelles routes reliaient Mostar à Sarajevo et à l'Adriatique.

Description

La zone proposée pour inscription s'étend sur les deux rives de la Neretva, avec le pont au centre.

La rivière Radobolja est très importante pour la ville. Elle se jette dans la Neretva sur sa rive droite et offre une source d'eau qui accompagna le développement urbain. De ce cours d'eau partaient des petits canaux d'irrigation sur lesquels tournaient des moulins à eau.

Le bazar se trouvait au centre de la ville qui s'étendait des deux côtés de la rivière, les deux parties étant reliées par le pont. À partir de là partait un dédale de rues qui formaient les *mahalas*. Ce système a été considérablement modifié pendant la période austro-hongroise avec la construction de nouveaux quartiers selon les principes européens d'urbanisation ainsi que des nouveaux ponts sur la rivière.

La zone proposée pour inscription renferme de nombreux bâtiments historiques importants. Sur les treize mosquées d'origine construites aux XVIe et XVIIe siècles, sept ont été détruites au cours de ce siècle pour des raisons idéologiques ou par les bombardements. Une des deux églises orthodoxes du XIXe siècle a disparu et la synagogue du début du XXe siècle a été gravement endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale, puis transformée en théâtre.

Plusieurs hôtels de voyageurs de l'époque ottomane subsistent aussi, avec d'autres bâtiments de la même période de l'histoire de Mostar, tels que des fontaines et des écoles.

Les bâtiments administratifs appartiennent tous à la période austro-hongroise et présentent des styles néoclassique et sécessionniste.

Il reste quelques villas de l'époque ottomane (XVIIIe et début XIXe siècle) qui présentent les principales caractéristiques de cette forme d'architecture : entrée, étage supérieur réservé à l'habitation, cour pavée, véranda sur un ou deux niveaux. Les villas de la fin du XIXe siècle sont toutes de style néoclassique.

Certains anciens bâtiments industriels et commerciaux sont également encore nombreux, en particulier des boutiques basses en bois et pierre, des entrepôts en pierre et un groupe d'anciennes tanneries bâties autour d'une cour. Là encore, les bâtiments commerciaux du XIXe siècle sont essentiellement de style néoclassique.

Certains éléments des premières fortifications sont encore visibles. La tour Hercegusa date de la période médiévale, tandis que les défenses ottomanes sont représentées par les tours Halebinovka et Tara, les tours de guet surplombant l'extrémité du vieux pont, et une portion des remparts.

Gestion et protection

Statut juridique

La ville historique de Mostar est protégée par la loi de 1985 sur la protection et l'utilisation du patrimoine culturel, historique et naturel de Bosnie et d'Herzégovine, les statuts provisoires de 1996 sur la ville de Mostar et la loi de 1998 sur l'eau. En 1998 le conseil municipal de Mostar a voté une série de règlements relatifs à la réhabilitation et à la conservation des bâtiments dans la zone protégée de la ville, interdisant toute intervention non autorisée.

Gestion

Les formes de propriété de la zone proposée pour inscription sont variables – organes gouvernementaux, communautés religieuses, institutions et particuliers.

Au niveau national, le contrôle général est exercé par le Centre du Patrimoine de Bosnie et d'Herzégovine qui se trouve à Sarajevo. La responsabilité directe au niveau régional incombe à l'Institut pour la protection du Patrimoine Culturel Historique et Naturel, situé à Mostar. Cet organisme collabore avec l'Institut de l'Urbanisme et de la Planification de l'Espace basé à Mostar et la municipalité de Stari Grad, et travaille aussi étroitement avec la Fondation du vieux Mostar et le centre de recherche pour l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique d'Istanbul (Turquie). Il collabore aussi étroitement avec la Fondation Aga Khan et le World Monuments Fund qui soutiennent une équipe de six jeunes professionnels pour travailler à la mise en œuvre du plan de conservation et à la surveillance de projets de restauration spécifiques pour l'Institut de Mostar.

Toutes les demandes d'autorisation de projets entrant dans le cadre des dispositions municipales doivent être soumises à la municipalité de Stari Grad. Elles sont étudiées par l'Institut pour la protection du Patrimoine Culturel, Historique et Naturel qui soumet ses recommandations à la municipalité qui prend la décision finale (en s'appuyant sur son Program Coordination Unit responsable de la reconstruction du vieux pont).

Un plan de réhabilitation de l'UNESCO a été entrepris en 1997 et la Fondation Aga Khan a, elle aussi, produit un plan directeur et entrepris des études approfondies pour la réhabilitation de monuments importants et de quartiers sur les deux rives. À l'époque de la première proposition, il n'existait pas de plan de gestion global en vigueur pour le centre historique de Mostar. L'ICOMOS a reçu un exemplaire du plan de gestion de la vieille ville de Mostar adopté par le conseil municipal de Stari Grad, Mostar, le 1er octobre 1999. Ainsi sont remplies les conditions de base stipulées au paragraphe 24.b.i des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du*

patrimoine mondial. La deuxième mission d'expertise de l'ICOMOS en octobre 2000 a été informée que le Plan serait approuvé formellement par le conseil municipal à la fin de l'année 2000 ou au début de l'année 2001. Le Fonds de l'Aga Khan pour la Culture et les Monuments du monde se charge de gérer la préparation du plan d'amélioration des quartiers, du plan directeur de la vieille ville et du plan stratégique de la zone urbaine centrale de Mostar. Le Comité d'experts internationaux nommé par l'UNESCO est chargé d'examiner l'important matériel technique en vue des investissements futurs.

L'État partie a soumis le détail du projet pilote pour le patrimoine culturel préparé par la Banque Mondiale pour le vieux pont et la Ville de Mostar ainsi que d'autres documents relatifs aux actions futures de conservation et de gestion de la vieille ville. Ces documents complètent les données de base fournies par le plan de gestion.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les premières étapes de l'histoire de la conservation de Mostar remontent à 1878, lorsque le Grand vizir promulgua un décret « interdisant l'exportation d'antiquités et la destruction des bâtiments anciens ».

La vieille ville a subi de graves dommages pendant la Deuxième Guerre mondiale. Une série de lois votées entre 1945 et 1965 fournissent la base d'une politique de conservation des bâtiments historiques et leur étude scientifique. Plusieurs institutions chargées de ces questions ont été créées à Mostar. Un certain nombre de grands projets de restauration ont été entrepris pendant cette période, entre autres, la reconstruction de la *medersa* de Koski Mehmed Pasha et du vieux pont.

Les hostilités qui se sont déclarées au début des années 1990 ont entraîné la destruction systématique d'une grande partie de la vieille ville par les bombardements et les incendies en 1992-1995, accompagnée d'une déstabilisation structurelle du bâti et des détériorations dues à l'abandon. Parmi les structures totalement ou partiellement détruites, il y avait le vieux pont avec ses tours, les anciens entrepôts et magasins près du pont, toutes les mosquées à dômes, de nombreux autres bâtiments islamiques et un certain nombre de bâtiments administratifs austro-hongrois.

Certains des travaux de reconstruction réalisés, en particulier par des institutions religieuses et des fondations humanitaires étrangères, sont franchement décrits par l'État partie dans le dossier de proposition comme étant contraires aux principes reconnus de la conservation. De plus, de nombreux bâtiments qui ne répondent pas aux exigences d'un centre ville historique ont été érigés.

Authenticité

Sur la base du test d'authenticité, tel que défini au paragraphe 24.b.i des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*, nous émettons des réserves importantes quant à l'authenticité

de Mostar. En terme d'authenticité de conception et de paysage, la vieille ville peut être considérée comme acceptable, car le site de l'établissement médiéval est encore occupé et le tissu urbain qui s'est développé pendant les périodes ottomane et austro-hongroise se distingue encore relativement clairement.

Toutefois, comme le montre le chapitre précédent, la reconstruction de Mostar est assez importante, du fait des destructions causées pendant la guerre, et l'État partie lui-même conteste l'authenticité des matériaux et des techniques mises en œuvre pour une grande partie de ces travaux. De plus, la part de bâtiments reconstruits est élevée ; ce commentaire s'applique à bon nombre des bâtiments islamiques les plus importants et au célèbre vieux pont.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Mostar en février 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques. Une deuxième mission de l'ICOMOS s'est rendue à Mostar en octobre 2000.

Caractéristiques

Mostar est une ville historique de grande importance qui représente la rencontre des cultures orientale et européenne, comme en témoigne la présence du patrimoine ottoman et des monuments de la période austro-hongroise. Son cadre naturel est exceptionnel. Les gorges de la Neretva et l'établissement humain ont évolué harmonieusement.

Analyse comparative

La comparaison s'impose avec Sarajevo (également proposée en 1999, mais dont l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial n'a pas été acceptée). Les deux villes sont toutes deux des villes frontalières ottomanes du XVI^e siècle fondées sur des axes commerciaux qui ont connu une économie florissante au XVI^e siècle et ont conservé des traces importantes de leur passé islamique, malgré l'europanisation qui se produisit lors de la brève mais influente occupation austro-hongroise. Enfin, toutes deux ont subi d'énormes dommages entre 1992 et 1995 pendant une période de violentes hostilités.

Toutefois, il y a une différence significative entre les deux villes, qui provient du site spectaculaire de Mostar et de la symbiose entre l'établissement humain et le cadre naturel.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Lors de la 23^e session du Bureau du Comité du Patrimoine mondial qui s'est tenue à Paris en juillet 1999, cette proposition a été renvoyée à l'État partie avec une demande d'informations complémentaires sur le plan de gestion de la vieille ville. Ces données ont été communiquées au Centre du Patrimoine mondial le 5 novembre et sont parvenues à l'ICOMOS le 17

novembre. L'ICOMOS étant dans l'incapacité d'examiner cette documentation et d'en faire un rapport avant la Réunion extraordinaire du Bureau qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) les 26 et 27 novembre 1999, sa prise en considération a été différée. Le plan a donc été examiné par l'ICOMOS (se reporter au paragraphe *Gestion* ci dessus).

Peu de temps avant la réunion du Bureau en juin 2000, l'ICOMOS a été informé par la mission de l'UNESCO à Mostar que les termes du plan de gestion n'avaient pas été mis en œuvre. Il a donc proposé qu'une deuxième mission y soit envoyée et cette proposition a été acceptée par le Bureau.

La protection et la gestion adéquates de la Vieille ville dépendent de l'approbation sans plus de délai du Plan directeur par la municipalité de Mostar. Jusqu'à ce que ce plan ne soit en vigueur, aucune sanctions ne peuvent être prises à l'encontre de nouvelles constructions ou de restaurations et/ou de travaux de reconstruction inacceptables sur des édifices existants. Les *Orientations* demandent que tout bien bénéficie d'« une protection juridique adéquate ... et de mécanismes de gestion » en vigueur (paragraphe 24.b.ii) avant qu'il puisse être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, dans le passé le Comité a admis qu'il existait des cas rares et spéciaux pour lesquels une inscription sur le Liste du patrimoine mondial est nécessaire afin d'appuyer les autorités locales dans leur application des instruments de contrôle de la planification. Suite à de longues discussions lors de la réunion de la commission pour le patrimoine mondial de l'ICOMOS en novembre sur les avantages de l'adoption de cette procédure, il a été convenu exceptionnellement de la recommander pour le cas de Mostar. Cela doit être compris, et devrait être interprété par l'État partie comme une contribution positive à la protection et à la gestion de ce site multiculturel exceptionnel.

L'ICOMOS souhaite également souligner la nécessité de préparer un programme par étapes pour la mise en œuvre du Plan directeur ; ceci doit s'appliquer à l'ensemble de la Vieille ville sans exceptions pour des projets de développement particuliers. Il est nécessaire que ce programme soit supervisé par une petite équipe d'experts, capable de suivre des projets depuis leur formulation jusqu'à leur achèvement. Leur tâche exige la préparation d'une liste de monuments et sites qui bénéficient d'une protection statutaire (et d'un accès à des sources de financement possibles) au niveau national, régional et municipal.

Dans sa première évaluation, à la suite de la visite de la mission d'expertise en février 1999, l'ICOMOS suggérait qu'il serait souhaitable que l'État partie amorce des discussions qui assurent à la proposition d'inscription l'entier soutien des deux communautés. L'ICOMOS souhaite réitérer cette proposition à la suite de sa deuxième mission d'expertise et au cours de laquelle ni le maire adjoint (croate) ni aucun représentant de la communauté croate n'ont participé à la réunion à la mairie.

Brève description

Mostar est une ville ancienne située dans un site spectaculaire qui s'étend dans la vallée profonde d'une rivière. Le tracé de ses rues et ses édifices historiques illustrent avec éclat son rôle de point de rencontre des cultures orientales et occidentales pendant plusieurs siècles et qui est symbolisé par son célèbre pont médiéval.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères iv et vi* :

Critère iv La vieille ville de Mostar est un exemple exceptionnel de ville européenne multiculturelle.

Critère vi Mostar est un symbole exceptionnel du pouvoir des hommes de rassembler avec succès en une communauté homogène civilisée des groupes différents par la culture, l'ethnie et la religion.

Par ailleurs, l'ICOMOS recommande que l'attention de l'État partie soit attirée sur les recommandations mentionnées ci-dessus concernant les étapes prioritaires du Plan directeur, la mise sur pied d'une équipe de professionnels pour le suivi, la préparation d'un inventaire des sites pour leur protection au niveau national, régional et municipal et, la collaboration étroite entre les deux communautés pour la protection de la Vieille ville de Mostar. On devrait demander à l'État partie de fournir un rapport d'avancement dans ces domaines qui serait examiné par le Bureau à sa 25ème session ordinaire à Paris en juin 2001, et par la suite un rapport régulier qui serait examiné par le Comité du patrimoine mondial lors de ses réunions annuelles.

ICOMOS, novembre 2000

Šibenik (Croatie)

No 963

Identification

<i>Bien proposé</i>	Cathédrale Saint-Jacques de Šibenik
<i>Lieu</i>	Ville de Šibenik, comté de Šibenik-Knin
<i>État partie</i>	Croatie
<i>Date</i>	10 juin 1999

Justification émanant de l'État partie

La cathédrale Saint-Jacques est une œuvre d'art exceptionnelle, qui a énormément influencé l'architecture des XVe et XVIe siècles. C'est un exemple remarquable et magnifique de son style architectural.

L'importance de la cathédrale de Šibenik réside dans l'harmonie de sa forme, harmonie maintenue en dépit de la fusion de styles variés, et dans l'équilibre parfait des parties architecturales qui composent ce tout. La cathédrale présente plusieurs caractéristiques qui n'appartiennent qu'à elle, non seulement par rapport à l'architecture de son époque, mais aussi par rapport au patrimoine architectural européen dans son ensemble. La cathédrale Saint-Jacques est un exemple extraordinaire de construction gothique-Renaissance n'utilisant que la pierre. Les éléments structurels servent tant des fins architecturales que décoratives (citons pour exemple l'abside et les voûtes). D'où une unité parfaite de l'intérieur et de l'extérieur, du point de vue de l'architecture comme de celui de la structure et de la décoration.

[**Note** Dans le dossier de proposition d'inscription, l'État partie n'émet aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En terme de catégories de biens culturels telles que définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Šibenik, petite ville de la côte dalmate, s'ouvre sur une baie que le canal Sveti Ante (canal Saint-Antoine) et une multitude de petites îles séparent de la mer Adriatique.

La ville fut fondée au Xe siècle par les Subic, une famille très influente à cette époque en Croatie. Au début du XIIe siècle, la ville passa sous l'autorité des rois de Hongrie qui lui accordèrent son autonomie. En 1116 et 1378, Šibenik fut durement éprouvée par les Vénitiens qui s'étaient engagés dans un conflit avec le royaume de Hongrie pour le contrôle de la côte dalmate. En 1298, une bulle du pape Boniface VIII érigea le diocèse de Šibenik. Les Vénitiens s'emparèrent de la ville en 1412 qu'ils nommèrent Sebenico et conservèrent jusqu'à la disparition de la République de Venise en 1797.

La cathédrale Saint-Jacques, telle qu'elle apparaît aujourd'hui résulte de trois chantiers qui se succédèrent entre le 9 avril 1431, date de la pose de la première pierre, et 1535. Le premier chantier (1431-1441) fut conduit par le maître maçon Francesco di Giacomo et ses compagnons Pincino et Busato qui commencèrent à élever la façade occidentale et les murs de la nef et des collatéraux jusqu'au niveau de la première corniche. Cette première phase de construction de style gothique du nord de l'Italie fut complétée par les portails occidental et nord que réalisa le sculpteur lombard Bonino da Milano.

En 1441, l'architecte et sculpteur dalmate, Georgius Mathei Dalmaticus (Juraj Matejev Dalmatinac), fut chargé de reprendre les travaux qu'il poursuivit jusqu'à la veille de sa mort en 1473. Afin de transformer la simple basilique en un édifice plus imposant, il établit de nouveaux plans pour la partie orientale plus développée (transept, trois absides, un baptistère et une sacristie) et il envisagea d'élever une coupole sur la croisée du transept. Mais ce projet fut partiellement réalisé et s'arrêta au sommet des absides. Cette période vit également l'achèvement des arcades de la nef et des voûtes des collatéraux. Georgius Mathei Dalmaticus associa les formes du gothique tardif à celles du début de la Renaissance. Plusieurs artistes le rejoignirent sur le chantier de la cathédrale Saint-Jacques dont le plus connu, l'architecte Andrija Aleši, originaire de Durrës (Albanie), qui travailla avec le successeur de Georgius Mathei Dalmaticus au troisième chantier de la cathédrale.

Ce dernier fut dirigé entre 1475 et 1505 par Niccolò di Giovanni Fiorentino, architecte et sculpteur italien (actif à partir de 1467- +1506) qui conserva la conception d'ensemble de la structure, l'emploi de la pierre comme unique matériau et la méthode d'assemblage des dalles de pierre mise au point par son prédécesseur. Il éleva le mur percé de fenêtres et les voûtes de la nef, les voûtes des galeries des collatéraux, du chœur et du transept, le tambour octogonal et la coupole dans le style du début de la Renaissance. Il compléta la façade occidentale

trilobée qui fut percée d'une rosace en 1535. La cathédrale fut consacrée en 1555.

Description

Šibenik est formée d'un dédale de ruelles et de petites places qui, du niveau de la cathédrale montent vers la forteresse située au point le plus haut de la vieille ville. La cathédrale Saint-Jacques s'élève en bordure de mer, sur une petite place, l'ancien cœur de la ville, qui est bordée par l'hôtel de ville au nord et la loggia municipale à l'est, deux édifices de style Renaissance. Le palais épiscopal construit au XVI^e siècle longe le flanc sud de la cathédrale.

La cathédrale Saint-Jacques est un édifice de plan basilical composé de trois vaisseaux qui se terminent chacun par une abside, au-delà d'un transept non-saillant dont la croisée est coiffée d'une coupole. Une sacristie rectangulaire qui repose sur des piliers sous lesquels s'ouvre un passage vers le baptistère est placée entre l'abside méridionale et le palais épiscopal.

L'intérieur de l'édifice frappe par la hauteur de la nef et la richesse du décor de pierre. Les trois vaisseaux sont séparés par deux rangées de colonnes gothiques aux chapiteaux ornés de motifs végétaux. Au-delà, le bandeau décoré de deux rangs de feuillages et les ouvertures des tribunes où alternent de courts pilastres cannelés et des colonnettes témoignent de la deuxième phase de construction. Cet ensemble contraste avec la surface lisse des murs où sont percées les fenêtres et les lignes claires de la voûte en berceau qui forme la couverture convexe à l'extérieur. Les collatéraux sont couverts au niveau des galeries d'une voûte en quart-de-rond qui se retrouve à l'extérieur. Une correspondance étroite est ainsi établie entre l'espace intérieur et l'extérieur du monument.

La nef se prolonge par un chœur surélevé auquel on accède par un escalier circulaire. L'autel est installé au fond de l'abside centrale et un baptistère quadrilobé est aménagé sous l'abside méridionale.

Le baptistère conçu comme un cercle inscrit dans un carré est cantonné de quatre niches semi-circulaires coiffées d'une coquille. Le plafond circulaire est composé de neuf dalles de pierre assemblées dont la surface est décorée au-dessous et lisse au-dessus pour servir de pavement au collatéral sud. La décoration du baptistère elle aussi réalisée par Georgius Mathei Dalmaticus associe les formes du gothique tels les réseaux d'entrelacs et des reliefs ornant la voûte qui révèlent l'influence de la Renaissance à ses débuts tout comme, d'ailleurs, les trois chérubins qui soutiennent la vasque des fonts baptismaux. Au centre de la voûte, une couronne de laurier cachée par une inscription encadre la tête de Dieu le père et la colombe du Saint-Esprit qui sont entourés d'anges et de séraphins.

À l'extérieur, le pignon qui forme la façade occidentale trilobée propose une projection directe du volume intérieur tripartite de l'édifice en suivant le contour des voûtes pour former une remarquable façade trilobée fonctionnelle. Le portail ouest qui illustre le thème du Jugement dernier est entouré de clochetons ajourés

portés par des colonnes torsadées et encadré par deux fenêtres gothiques cernées d'un fin cordon sculpté.

Les oculi et les rosaces sont entourés de corniches et d'arcs finement travaillés qui témoignent du style Renaissance. Le portail nord, de style gothique est orné de colonnes qui reposent sur des lions et sont surmontées par les statues d'Adam et Ève. Les flancs nord et sud de la cathédrale sont percés de fenêtres en arc brisé ornées de moulures au-dessus desquelles courent les petites arcades aveugles de la corniche.

Le chevet est composé d'une abside centrale pentagonale et de deux absides latérales en forme de quadrilatères. La surface des murs extérieurs et intérieurs des trois absides est décorée d'un registre de niches semi-circulaires peu profondes sculptées dans des dalles de pierre monolithiques. Ces niches sont cannelées et couvertes par une voûte en coquille alors qu'à l'intérieur ces niches sont encadrées par des piliers cannelés coiffés de chapiteaux. Pour accentuer l'effet de profondeur, la base des niches est surélevée et la partie supérieure est abaissée comme si elles convergeaient vers l'intérieur pour créer un effet de perspective. Sous ce registre court à hauteur d'homme une remarquable frise décorée de soixante-douze visages de femmes, d'hommes et d'enfants qui vient mettre l'accent sur la monumentalité du chevet de la cathédrale. Le traitement des murs de la sacristie est plus simple avec un registre médian de niches concaves élançées. Le dôme repose sur un tambour octogonal percé de fenêtres qui sont cantonnées à l'extérieur de pilastres cannelés coiffés de chapiteaux à feuilles d'acanthe sous une corniche ornée d'oves et de palmettes stylisées. Niccolò di Giovanni Fiorentino a sculpté les figures de saint Michel, saint Jacques, saint Marc et le groupe de l'Annonciation qui couronnent l'abside centrale et le transept.

Bien que la cathédrale ait été construite en trois étapes dont les styles sont perceptibles tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, une certaine unité se dégage de l'ensemble. L'emploi d'un matériau unique, la pierre, utilisée de la base des murs jusqu'à la coupole en passant par les voûtes, n'est probablement pas étranger à cet effet.

Georgius Mathei Dalmaticus a élevé l'édifice, à l'exception de la nef et des murs des collatéraux, en assemblant les dalles de pierre et les parties contiguës des pilastres et des nervures suivant une technique de jointure particulière. La couverture des nefs, ainsi que celle des absides et de la coupole, a été réalisée avec des plaques de pierre d'une épaisseur comprise entre 7 et 12 centimètres. Ces éléments de couverture sont posés côte à côte, leurs marges horizontales superposées, et se joignent en coïncidant parfaitement. Dans la coupole, ceux-ci sont maintenus par des coins de pierre, encastrés de façon très précise, et sont insérés dans les côtes comme dans une sarrasine. Cette typologie constructive pourrait s'inspirer de la charpenterie navale, ou de l'expérience de nombreux architectes des XV^e et XVI^e siècles qui s'étaient préalablement formés dans les métiers du bois comme menuisiers, ébénistes ou maquetistes. La solution structurelle adoptée dans la cathédrale de Šibenik a été possible grâce à la qualité vraiment exceptionnelle de la pierre qui a été employée

et qui provient de la carrière de Veselje, dans l'île de Brac, toujours exploitée.

Gestion et protection

Statut juridique

La cathédrale Saint-Jacques, propriété du diocèse de Šibenik, est classée site culturel depuis la promulgation du décret n°35/93-1963 par l'Institut de conservation de Dalmatie le 14 mai 1963. Elle est soumise tout comme le centre historique de Šibenik aux prescriptions de plusieurs législations et réglementations de protection. Certaines d'entre elles ont cependant été remplacées par la nouvelle loi de protection et de préservation des biens culturels promulguée par la république de Croatie le 18 juin 1999 qui comprend des nouveautés en matière de financement des travaux de restauration et de responsabilité des propriétaires de biens culturels.

Gestion

La gestion du bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est assurée par le ministère de la Culture (Bureau pour la protection du patrimoine culturel) et le Bureau des travaux du diocèse de Šibenik. La mise en œuvre des mesures de protection de la cathédrale Saint-Jacques est assurée par le département de conservation de Šibenik représentant local du ministère de la Culture. Ce département a la charge d'évaluer et d'approuver les projets d'intervention sur le monument. Il travaille en coopération avec l'Institut de restauration de Croatie (Zagreb), organisme public rattaché au ministère de la Culture, qui procède actuellement à diverses analyses et études pétrographiques et micro-climatiques.

La cathédrale Saint-Jacques attire de nombreux touristes qui séjournent dans les environs de Šibenik. Aussi, les autorités religieuses ont pris des mesures visant à sauvegarder le caractère sacré du monument et l'administration municipale fait appliquer des dispositions sévères en ce qui concerne le stationnement des véhicules ; celui-ci n'est autorisé en partie que sur le bord de mer et interdit dans le centre historique.

La zone tampon du bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial correspond à toute la vieille ville de Šibenik, le centre historique, qui couvre une superficie de 15 ha. À la suite d'une analyse historique du développement urbain réalisée en 1990, à la demande de la municipalité, par l'Institut des sciences historiques (département d'histoire de l'art) de Zagreb en collaboration avec le département de conservation de Šibenik, l'ensemble du centre historique a été soumis, en tant que seul et même bien culturel, aux mêmes dispositions de protection. Il existe un plan d'urbanisme général pour la ville.

La cathédrale Saint-Jacques et le centre historique de Šibenik sont protégés par une politique spécifique articulée autour de quatre indicateurs : la signification et l'authenticité du patrimoine, l'efficacité du plan de gestion, la maîtrise des facteurs de risque, tel la

fréquentation des visiteurs et la conformité aux normes internationales de conservation les plus exigeantes.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les sources historiques font état de travaux de restauration périodiques dans la cathédrale Saint-Jacques à partir de 1562. Ces interventions peuvent souvent être considérées comme des opérations d'entretien courant car elles se sont limitées à changer quelques éléments en pierre abîmés par d'autres exécutés dans le même matériau et ayant le même dessin et les mêmes dimensions.

En 1846, pour faire face à un problème d'écoulement des eaux au niveau de la toiture, il s'est avéré nécessaire de démonter la coupole et les voûtes de couverture et de remonter les mêmes pierres dont on a colmaté les jointures. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, de grands travaux sont entrepris (1947-1955) pour consolider la toiture du collatéral sud en mauvais état et remplacer les pierres de la sacristie.

Au cours des hostilités de septembre 1991, quelques décorations des revêtements extérieurs, les voûtains et une côte de la coupole sont endommagés. La stabilité de la coupole ayant été remise en question, elle a été de nouveau démontée et des éléments abîmés ont été remplacés par d'autres, toujours du même dessin et du même matériau, lors de son remontage. Cette dernière intervention a été menée en tenant compte de toutes les techniques adoptées par le passé, aussi bien au moment de la construction de la coupole que lors des restaurations entreprises au XIXe siècle. Des travaux de décapage des revêtements en pierre de la cathédrale sont en cours. Ils ont été rendus nécessaires par les exhalaisons nocives de deux grands ensembles industriels, aujourd'hui abandonnés. Le chantier de restauration actuel – tout comme le chantier de restauration de la coupole en 1992 – a constitué une occasion importante pour maintenir en activité la carrière de Veselje et pour la formation des jeunes employés dans les travaux. L'Institut de restauration de Croatie mène une série d'études dont une porte sur le traitement de l'humidité qui se forme à la surface de l'intrados de la couverture de l'édifice.

Authenticité

La fidélité au modèle initial et le respect de la restauration aux critères qui caractérisent le contexte culturel auquel l'œuvre appartient répondent parfaitement au test d'authenticité et à un degré rarement atteint pour des constructions en pierre.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue à Šibenik en janvier 2000.

Caractéristiques

La cathédrale Saint-Jacques de Šibenik est un monument qui documente le passage de l'architecture gothique à celle de la Renaissance. Elle se distingue par la typologie adoptée, par les formes et les éléments décoratifs mais surtout par ses caractères constructifs.

Analyse comparative

La cathédrale Saint-Jacques de Šibenik est sans équivalent dans le contexte de l'architecture européenne des XVe et XVIe siècles en raison de ses caractères constructifs.

Observations de l'ICOMOS

D'après le texte du dossier de proposition d'inscription, le bien proposé est la cathédrale Saint-Jacques et la zone tampon couvre le centre historique de Šibenik. Toutefois, à la lecture du plan de délimitation qui est joint au dossier, il semblerait que la zone tampon comprenne uniquement les îlots de bâtiments formant la place sur laquelle la cathédrale est implantée. L'ICOMOS souhaiterait par conséquent que l'État partie confirme que la délimitation de la zone tampon du bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial correspond bien au centre historique de Šibenik.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Pour souligner l'importance de la cathédrale, tant sur le plan didactique que scientifique, il serait bon de prévoir l'ouverture d'un musée de la cathédrale ou du moins d'un musée diocésain qui rassemblerait l'importante collection d'œuvres artistiques et la maquette de la coupole conservées actuellement dans des entrepôts. Le centre historique dispose de plusieurs ensembles conventuels non utilisés et de l'église Sainte-Barbara qui pourraient accueillir ce musée.

Brève description

La cathédrale Saint-Jacques de Šibenik (1431-1535) témoigne des échanges considérables dans le domaine des arts monumentaux entre l'Italie du Nord, la Dalmatie et la Toscane entre le XVe et le XVIe siècle. Les trois architectes qui se sont succédés sur le chantier de la cathédrale, Francesco di Giacomo, Georgius Mathei Dalmaticus et Niccolò di Giovanni Fiorentino, ont développé une structure bâtie entièrement en pierre et des techniques de constructions uniques notamment pour les voûtes et la coupole de l'édifice. Les formes et les éléments décoratifs de la cathédrale illustrent également la fusion réussie de l'art gothique et de la Renaissance.

Recommandation

A la session du Bureau en juin 2000, cette proposition d'inscription avait été renvoyée à l'État partie en lui demandant de fournir un plan précis de délimitation de la zone tampon. Cette information a été fournie et la délimitation de la zone tampon correspond bien à celle du centre historique de Šibenik.

Il est par conséquent recommandé que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iv* :

Critère i Les caractères constructifs de la cathédrale Saint-Jacques de Šibenik en font un édifice unique et exceptionnel qui réalise avec succès la fusion des formes du gothique et celles de la Renaissance.

Critère ii La cathédrale Saint-Jacques est le résultat fructueux d'échanges d'influences considérables entre trois aires culturelles différentes qu'étaient l'Italie du Nord, la Dalmatie et la Toscane entre le XVe et le XVIe siècle. De tels rapports ont permis d'affronter et de résoudre des problèmes d'ordre technologique et structurel avec des solutions uniques et exceptionnelles en ce qui concerne la construction des voûtes et de la coupole de la cathédrale.

Critère iv La cathédrale Saint-Jacques de Šibenik documente de manière unique le passage de l'architecture religieuse gothique à celle de la Renaissance.

ICOMOS, octobre 2000

Vallée de la Loire (France)

No 933

Identification

Bien proposé La vallée de la Loire entre la Maine et Sully-sur-Loire

Lieu Départements : Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et Loire et Maine-et-Loire.
Régions : Centre et Pays de la Loire

État partie France

Date 29 juin 1998

Justification émanant l'État partie

La vallée de la Loire entre Sully-sur-Loire et la Maine a été, à la Renaissance, une aire culturelle majeure de rencontres et d'influences entre la Méditerranée italienne, la douce France et les Flandres. Cette aire culturelle a vu l'émergence d'une civilisation paysagère, française en premier lieu, puis européenne, qui a élaboré certains des modèles les plus achevés des paysages de la modernité.

Les habitants de la vallée avaient certes cultivé, soigné et aimé contempler leur pays avant la Renaissance, en l'aménageant selon la séquence classique *domus-hortus-ager-saltus* entre les deux grands milieux naturels du fleuve et de la forêt environnante. Mais c'est à partir de la Renaissance, et conjointement à l'apparition du mot « paysage » en Europe, que les développements originaux de cette organisation de l'espace commencèrent à faire l'objet de représentations littéraires, picturales et jardinières qui les érigèrent en modèles esthétiques et explicitement paysagers, conditions requises pour que l'on puisse parler de paysages culturels.

Avant la Renaissance, les premières représentations littéraires de ces paysages sont dues à Charles d'Orléans puis, sur un autre mode, à Rabelais, dont l'Abbaye de Thélème restera un modèle emblématique jusqu'à aujourd'hui. À la Renaissance, les représentations littéraires seront principalement dues à Pierre de Ronsard, Honorat de Racan et Joachim du Bellay. Elles décrivent et célèbrent les beautés de ces paysages, non sans marquer leur excellence par rapport à d'autres, pourtant fameux, ceux de Rome par exemple, où séjourna Du Bellay.

Parallèlement à ces célébrations du pays, les représentations jardinières proprement esthétiques – et dépassant donc les simples jardins de subsistance ornés de fleurs – accompagnèrent la métamorphose des grandes forteresses moyenâgeuses en châteaux de plaisance et d'agrément. Dans ces jardins si nombreux, l'aquosité, ce

terme typique de la Renaissance aujourd'hui tombé en désuétude, qui signifiait la jouissance de l'eau sous toutes ses formes, stagnantes, courantes et jaillissantes, ne le céda en rien à l'amour des plantes et des animaux dans des mises en scène amplifiant considérablement les dimensions et les ambitions des jardins du Moyen Âge.

Cette émergence de modèles nouveaux, célébrés *in visu* par les poètes et mis en œuvre *in situ* par les architectes, ne fut pas sans lendemain. Le mouvement né de l'Humanisme sur les bords de la Loire allait se poursuivre et se répandre pendant des siècles, et ce fut la modernité. Les paysages ligériens allaient s'y inscrire et contribuer sans rupture au développement du paysage moderne.

Au XVII^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés par Jean de la Fontaine et la marquise de Sévigné ; quant à l'art des jardins, il se prolongea dans les grands chefs d'œuvre classiques où l'aquosité s'étoffait si bien qu'ils devinrent en quelque sorte les laboratoires de « l'architecture hydraulique » qui devait s'épanouir dans la construction des grands canaux au siècle des Lumières.

Au XIX^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés, entre autres, par Alfred de Vigny, Gustave Flaubert, Honoré de Balzac, Charles Baudelaire et même Victor Hugo, dont la sensibilité romantique rejoignait celle d'un Turner, peintre majeur de la Loire. Le Val de Loire fut également étudié et célébré par une pléiade de géographes dont certains, les deux Reclus par exemple, allèrent jusqu'à parler « du plus beau royaume sous le ciel » et affirmer que la Loire moyenne avait « plus que toute autre province contribué à la naissance et au développement de la nation ». Quant aux grands initiateurs du tourisme moderne, les Joanne, Abel Hugo et autres Arduin-Dumazet, ils joignirent leurs voix à ces savants pour faire du Val une des plus grandes destinations touristiques d'Europe puis du monde, ce qu'il est resté. C'est d'ailleurs le XIX^e siècle qui vit le développement des représentations picturales et photographiques du fleuve, lesquelles jouèrent le rôle que l'on sait dans la diffusion de son renom et dans le renforcement de la volonté de protection de ses trésors patrimoniaux, souci apparu au milieu du siècle et demeuré intact jusqu'à nos jours.

Les représentations picturales des paysages ligériens apparurent en effet plus tardivement que leurs représentations littéraires et jardinières. René Bazin a attribué ce décalage à la difficulté de peindre la Loire du fait des trop vastes dimensions de sa vallée et de sa lumière, « fine, voilée, que ne relève aucune ombre forte, aucun contraste ». Il est vrai que, dans la vallée de la Seine par exemple, les peintres pouvaient trouver des points de vue leur permettant d'en embrasser la totalité, de coteau à coteau, de façon à représenter le fleuve dans son cadre. Les dimensions de la Loire sont telles que ce type de cadrage y est quasi impossible, exception faite – et les peintres et graveurs en ont largement profité – des ponts, des quais et des fronts urbains de ses villes, tous motifs très tôt et très souvent représentés. Tel fut du reste le cas, au XIX^e siècle, de Joseph Mallord William Turner. Mais il sut aussi inventer d'autres points de vue et, de plus, utiliser les transparences de l'aquarelle pour suggérer la finesse de la lumière ligérienne dans le Val. La série des tableaux qu'il réalisa lors de son voyage entre

Nantes et Orléans en 1826 reste un monument et une consécration.

Et l'on peut regretter que Delacroix, qui peignit la Loire avec une sensibilité prémonitoire des œuvres modernes, ne se soit pas davantage consacré à ces motifs si dignes de ses visions de grandeur. Regrettons enfin, pour tout dire, qu'un Stendhal n'ait pas eu connaissance, à ce qu'il semble, de ces œuvres majeures. Son génie romantique aurait sans doute découvert dans ces paysages une dimension qu'il semble avoir ignorée.

L'époque moderne compte de nombreux peintres de la Loire, un Debré, un Boller, un Kolsek, un Verdenet. Mais les photographes sont bien sûr les plus nombreux. La photographie a pu, en Loire comme dans bien des paysages naturels de montagne inventés au siècle dernier, suppléer aux limites de la peinture pour exprimer le caractère monumental et grandiose du fleuve. Pour autant, ces représentations picturales et photographiques n'ont pas supplanté celles des écrivains et de poètes. Dans cette longue lignée, c'est surtout le nom de Maurice Genevois qui vient à l'esprit, mais il ne doit pas faire oublier les autres, très nombreux, qui ont trouvé et trouvent encore dans la Loire leur source d'inspiration, on pense à Charles Péguy, René Bazin, René Boylesve, Julien Gracq, Francis Ponge, et à ceux qui ont formé l'École de la Loire à la fin du siècle dernier autour d'Hubert-Fillay.

Les célébrations séculaires des artistes, non seulement ligériens mais encore français et étrangers, auront toutes contribué à l'écllosion du mythe ligérien. Tous auront longuement décrit et souvent apostrophé la Loire avec l'admiration mêlée de respect et de crainte qui conviennent à un très haut personnage, un personnage royal en vérité. Un ouvrage tout récent, résumant le sentiment unanime, la célèbre précisément comme une reine dont le cours moyen marque le couronnement. Comme telle en effet, elle est digne d'admiration, de respect et de crainte, car quel est le souverain qui, tout soumis qu'il soit aux exigences de l'étiquette et des rituels de sa fonction, ne resterait souverainement libre, jusque dans ses colères, parfois dévastatrices ? Ainsi en va-t-il de la Loire en son royaume. Consciente des exigences de son rang, elle se soumet aux contraintes des savoir-faire et des besoins de ses sujets et accepte de les voir aménager son lit pour mieux les combler de ses bienfaits, tout en restant souverainement libre. La Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe » ? Proposons plutôt cette autre figure du mythe : « La Loire dernier fleuve libre d'Europe ».

Critère ii

Les modèles paysagers élaborés au cours de la Renaissance dans la vallée de la Loire se sont développés sur le fond de l'ordonnement *domus-hortus-ager-saltus*. L'apport spécifique de la Renaissance se mesure par les développements qu'elle a apportés à trois des domaines de ce schéma d'organisation de l'espace.

L'invention majeure fut la métamorphose de l'*hortus* en jardin de plaisance attenant au château, puis, au fil du temps, aux autres demeures, et finalement à une part très importante de l'espace séparant les deux *saltus*, du fleuve d'un côté et de la forêt de l'autre. Non pas que cet espace fût explicitement conçu comme un jardin de plaisance,

mais parce que les cultures relevant spécifiquement du jardin, notamment les vergers et la vigne, où la taille et les soins les plus attentifs tiennent une place prépondérante, y occupèrent progressivement la majeure partie de l'espace, en y supplantant souvent les labours de l'*ager*. Cette extension du jardin et de ses techniques au territoire ligérien entre fleuve et forêt a trouvé son expression la plus forte en Touraine, très tôt célébrée comme le Jardin de la France, lui-même fréquemment érigé en modèle représentatif de l'ensemble du territoire national : la France n'est-elle pas d'abord, pour beaucoup, un pays dont le caractère le plus frappant est d'être jardiné ?

Les autres modèles développés dans le Val à la Renaissance sont ceux du bâti, sous la forme des célèbres châteaux, mais aussi des villes et des villages de la vallée. Les villes sont toutes des ports, construits sur un schéma simple et puissant reprenant à sa façon le *cardo* et le *décumanus* romains. Les motifs maîtres en sont ainsi le quai, longé par l'esplanade puis par le front bâti, et, perpendiculairement à eux, le pont, prolongé par la voie monumentale sur laquelle ou près de laquelle, s'organise la place, elle-même entourée des édifices de la vie publique. Ce sont ces motifs qui ont été les plus représentés et répandus comme modèle par les dessinateurs et les graveurs. Quant aux villages, leur typologie se partage entre ceux qui s'installent dans le lit majeur, au pied du coteau, sur la terrasse fluviale la plus élevée et ceux qui occupent le bord du coteau en jalonnant les grandes voies de communications telle la route de Paris à Tours. Ces modèles nous semblent aujourd'hui encore tellement achevés dans leur conception et leur mise en œuvre qu'ils font partie intégrante de l'image du Val et bénéficient des mesures de protection, voire de restauration, les plus attentives. Ainsi, les ponts de Loire détruits lors de la Seconde Guerre mondiale furent-ils tous reconstruits à l'identique.

Quant aux deux *saltus* caractéristiques du Val, le fleuve lui-même d'un côté et la forêt de l'autre, ils reçurent aussi la marque des créateurs de la Renaissance et eurent à leur tour un rôle exemplaire dans l'organisation d'autres territoires. On en prendra pour exemple le traitement des grandes forêts en parcs voués au loisir de la chasse royale. Les motifs qui se lisent encore dans les forêts ligériennes telles que celle de Chambord, allées rectilignes de plusieurs kilomètres de longueur, clairières et carrefours, se retrouvèrent plus tard dans toutes les forêts d'Île-de-France, et donnèrent lieu à la fameuse série des cartes dites « Cartes des Chasses », dont un des avatars les plus connus fut la série aquarellée de l'Abbé Lagrive.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un paysage culturel, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

L'occupation humaine de la vallée de la Loire remonte à la préhistoire et à la protohistoire. L'influence romaine a profondément marqué le paysage et reste aujourd'hui très forte puisqu'en dépendent encore les lieux et la forme (urbaine particulièrement) des établissements humains et des voies de communication. La Loire était l'un des axes majeurs de communication et de commerce de la Gaule.

Dans la dernière période gallo-romaine, vers 372, saint Martin, évêque de Tours, fonda l'abbaye de Marmoutier qui servit de modèle à de nombreux établissements monastiques du Val de Loire dans les siècles suivants. Le sanctuaire de Tours était l'un des principaux lieux de pèlerinage en Europe jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Saint-Jacques-de-Compostelle. Les nombreux monastères servirent de points de convergence pour les implantations au Moyen Âge.

Le pouvoir seigneurial se développa au Xe siècle et marqua profondément le paysage. La société féodale investit les terres et les seigneurs se construisirent des châteaux fortifiés qui attiraient également autour d'eux l'installation de villages. La vallée de la Loire fut une zone frontière pendant la guerre de Cent Ans et le lieu de nombreuses luttes entre Français et Anglais. Les châteaux furent reconstruits, agrandis, et devinrent des forteresses massives, les ancêtres des châteaux d'aujourd'hui.

Le danger permanent que représentaient les Anglais pour Paris a poussé la cour du roi à séjourner longuement à Tours. La paix revenue au milieu du XVe siècle, la vallée fut le lieu idéal où s'enracinèrent l'Humanisme et la Renaissance en France. Ainsi furent démantelées les grandes forteresses médiévales, remplacées par des châteaux de plaisance et d'agrément.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, parallèlement à la survivance féodale de l'Ancien Régime, se développa une économie séculière basée sur l'industrie, l'artisanat, le commerce, les transports, le fleuve et les villes. A la fin du XVIIIe siècle furent réalisés les premiers ouvrages de régulation du fleuve, qui furent complétés tout au long du XIXe siècle.

Les représentations romantiques de la vallée que donnèrent les écrivains et les peintres du XIXe siècle attirèrent les touristes vers la Loire, venus d'abord de France, puis d'Europe, puis, au XXe siècle, du monde entier. L'intérêt porté aux attraits naturels du Val et à ses monuments encouragea les efforts de préservation du patrimoine paysagé et de ses monuments, de ses villes et de ses structures rurales.

Description

Le Bassin de la Loire s'étend sur une vaste région dans le centre et l'ouest de la France, du sud du Massif Central jusqu'à la côte Atlantique. Quelque 200 km du cours moyen du fleuve sont l'objet de la présente proposition, de Sully à l'est d'Orléans jusqu'au confluent de la Loire et de la Maine près d'Angers, à l'ouest. Il s'agit essentiellement de la « nouvelle » Loire car le fleuve à

l'origine s'écoulait vers le nord-est dans le bassin parisien. Cette partie du fleuve traverse deux régions, le Centre et les Pays de la Loire, et quatre départements.

Le paysage culturel proposé s'inscrit dans la vallée le long du fleuve orienté ouest-sud-ouest à est-nord-est et qui reçoit les vents dominants du sud-ouest. La Loire est alimentée par deux grands affluents qui prennent leur source dans le Massif Central à quelque 350 km au sud. Sur la partie proposée pour inscription, le fleuve reçoit de nombreux autres affluents, tous venant du sud, dont trois très importants : le Cher, l'Indre et la Vienne. Ils drainent des zones calcaires, argileuses et sableuses et charrient des alluvions dans la vallée.

Le long de la Loire, entre Orléans et Angers, la vallée comporte des petites falaises de tuffeau et de calcaire, souvent une ou deux terrasses formées par le fleuve et une plaine alluviale parcourue d'anciens chenaux. Le fleuve lui-même est parsemé de nombreux îlots et bancs de sable ou de gravier ; sa profondeur et sa largeur fluctuent énormément d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre. Une partie de la vallée inondable est régulièrement sous les eaux en hiver, phénomène accueilli par les habitants comme une revivification des sols plutôt que comme un danger. La vallée a cependant une longue histoire de crues et d'inondations catastrophiques, dont la mémoire est soigneusement gardée par des niveaux d'eau taillés dans des blocs de pierre en de nombreux endroits de son cours, et encore à ce jour, les habitants vivent sous la menace de graves inondations. Des travaux d'aménagement du fleuve ont été réalisés pour réduire ce risque.

Sur la partie de son cours proposé pour inscription, la Loire coule le plus souvent entre des digues. Ses rives sont ponctuées tous les quelques kilomètres par des villages, des bourgades et des villes. À noter parmi les villes, du nord-est au sud-ouest, Sully, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur et Angers. L'utilisation des terres est très diversifiée : villes denses, horticulture, vignoble (certaines activités dépendant des inondations) et chasse en forêt. En général, l'économie de la région est prospère, en partie seulement basée sur l'industrie du tourisme, d'abord soucieuse d'exalter la qualité de la vie qu'offre le patrimoine en général et les châteaux en particulier.

La zone choisie pour la proposition d'inscription se distingue par l'homogénéité des valeurs du patrimoine. De nombreux monuments, villes et villages sont en eux-mêmes d'une grande valeur patrimoniale. Il faut les considérer, selon les mots mêmes du dossier de proposition d'inscription comme « les pierres précieuses d'un diadème ». Cependant, c'est le paysage dans sa globalité, qui a évolué au cours des âges, qui est considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, de sorte que la proposition d'inscription est centrée sur le Val de Loire en tant que paysage culturel (comme le fait cette évaluation).

Gestion et protection

La zone proposée pour inscription couvre une superficie de 745 km² et elle est entourée d'une zone tampon de 400 km².

Les formes de propriété des milliers de parcelles qui constituent la zone proposée pour inscription sont variées, allant du domaine public à la propriété privée. Le fleuve et ses rives sont propriété publique.

Les modes de protection sont également très diversifiés. Différentes zones naturelles peuvent être inscrites sur la liste des sites à protéger au titre de la loi de 1930, conçues comme des réserves naturelles, des biotopes, des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) ou des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ou encore intégrées dans un parc naturel régional. Toutes ces formes de classifications légales impliquent le contrôle des interventions humaines.

Les monuments culturels peuvent être protégés au titre de la loi sur les Monuments Historiques de 1931, dans le cadre des Secteurs sauvegardés ou des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Le gouvernement français a décidé en 1994 de mettre en œuvre un plan de dix ans pour la planification et la gestion cohérentes de la vallée de la Loire (Plan Loire Grandeur Nature). Celui-ci prévoit la protection de l'environnement et le développement économique de la région. Il est mené en étroite collaboration avec les organisations et institutions concernées – collectivités territoriales, agences économiques et associations. Les objectifs principaux sont les suivants : protection des habitants contre les inondations ; mesures spécifiques de planification pour la Loire moyenne et maritime ; mesures pour assurer l'approvisionnement en eau ; restauration de la diversité écologique. En 1997, une section « paysage » a été ajoutée à ce plan ; parmi d'autres caractéristiques, elle envisage d'augmenter le nombre de monuments historiques protégés dans la zone proposée pour inscription.

Le contrôle global du paysage proposé au niveau national est assuré par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (direction Nature et Paysages, sous-direction des Sites et des Paysages) et par le ministère de la Culture et de la Communication (direction du Patrimoine, sous-direction des Monuments Historiques). Les régions Centre et Pays de la Loire ont chacune des directions régionales de l'Environnement et des directions régionales des Affaires Culturelles, et les départements du Loiret, du Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de Loire-Atlantique et d'Indre-et-Loire ont des services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine.

Sur le périmètre de la zone proposée pour inscription se trouve le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine dont la gestion est déterminée par sa charte.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation des différents éléments qui composent la zone proposée pour inscription est un processus en cours depuis longtemps. La plupart des châteaux et de nombreux autres bâtiments historiques sont protégés en tant que monuments ou sites historiques depuis de nombreuses années, un certain nombre depuis le début du XXe siècle. Avec la promulgation de la loi de 1962, certains centres urbains sont protégés en tant que Secteurs sauvegardés, et des ZPPAUP ont été déclarées dans plusieurs villages suivant la promulgation de la loi de 1983.

Toutes ces mesures de classement et de protection ont apporté dans leur sillage des programmes systématiques de conservation.

Authenticité

L'évaluation du paysage culturel de la vallée de la Loire fait ressortir un haut degré d'authenticité. Sa trajectoire historique est clairement visible dans le paysage actuel. Il existe bien ici et là quelques éléments modernes gênants tels qu'une carrière en exploitation, une concentration de lignes électriques et quelques immeubles de logements modernes de qualité médiocre, incluant des mobile homes, mais la réglementation des intrusions de ce type est prévue au plan directeur.

Étant donné que cette proposition d'inscription concerne un paysage culturel, il ne convient pas d'étudier l'authenticité de chaque composante culturelle ou naturelle. À noter cependant que le rapport de la mission d'expertise de l'ICOMOS porte un jugement favorable à l'authenticité globale des matériaux et des conceptions des nombreux monuments culturels visités.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la vallée de la Loire en mars 1999.

Caractéristiques

La relation dynamique entre le fleuve et le paysage est un phénomène puissant qui marque la vallée depuis deux mille ans. La diversité des établissements humains, des fermes isolées aux villes de province en passant par les villages, traduit à la fois les caractéristiques physiques des différentes parties du fleuve et leur évolution historique. L'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe de l'ouest au Moyen Âge et à la Renaissance est illustrée par les magnifiques demeures et châteaux qui ont fait la célébrité de la vallée de la Loire. L'utilisation des sols est également riche d'indications de l'évolution sociale et économique au cours du dernier millénaire.

Analyse comparative

Les grands fleuves ont joué un rôle fondamental dans l'évolution et le rayonnement culturel : les anciennes grandes civilisations ont évolué le long de voies fluviales telles que le Tigre et l'Euphrate, le Nil, l'Indus, le Mekong et le Yangtse. En Europe, le Danube, le Rhin et le Rhône ont tous été des vecteurs culturels et économiques de première importance.

Le caractère particulier de la Loire réside dans la cohérence de sa relation avec son environnement naturel. Les cours d'eau et leur vallée montrent en général d'abondantes traces de leur utilisation et des établissements humains au cours des temps. Cela se ressent encore plus nettement et est mieux préservé dans son intégrité historique dans la vallée de la Loire qui est un modèle de l'interaction humaine dans un paysage culturel fluvial.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le rapport de la mission de l'ICOMOS a fait certaines recommandations concernant les limites de la zone proposée pour inscription et sa gestion future. Ces recommandations ont été renvoyées à l'État partie et la zone proposée pour inscription a été légèrement modifiée en accord avec les recommandations de l'ICOMOS. Un comité de pilotage composé de représentants des autorités gouvernementales et des institutions impliquées a été établi pour superviser la gestion de la zone.

Lors de la 23^{ème} session du Comité du Patrimoine mondial qui s'est tenue à Marrakech du 29 novembre au 4 décembre 1999, cette proposition d'inscription et le thème général des paysages culturels ont donné lieu à de longues discussions.

Il a été généralement reconnu que le Val de Loire présentait une valeur universelle exceptionnelle et qu'il était digne d'être inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en tant que paysage culturel au titre des critères culturels (ii) et (iv). Toutefois, plusieurs délégués se sont inquiétés de l'implantation d'une centrale électrique nucléaire dans l'emprise du site et se sont émus du fait que ce problème n'avait pas été signalé dans l'évaluation de l'ICOMOS.

Au cours du débat qui s'est ensuivi, deux positions différentes se sont dégagées. Certains délégués étaient d'avis que les éléments modernes sont acceptables dans un paysage vivant et on fait remarquer que, dans ce cas précis, des mesures adéquates et des plans d'urgence étaient prévus. D'autres ont insisté sur la nécessité d'approfondir l'examen de cette question et ont recommandé que soit différée la prise en compte de cette proposition d'inscription. À l'issue d'un vote, le Président a différé l'examen de la proposition d'inscription.

En mars 2000 l'État partie a soumis un dossier complémentaire. Dans ce rapport argumenté, il soutient que les centrales nucléaires doivent être considérées comme des composantes à part entière du paysage, représentatives de la continuité de l'occupation humaine sur plusieurs siècles. L'ICOMOS partageait cette opinion qui a motivé sa première évaluation du bien proposé pour

inscription. L'ICOMOS a donc réitéré sa recommandation d'origine d'inscrire le Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial.

Toutefois, à la suite d'une séance privée du Bureau en juin 2000, l'ICOMOS s'est engagé à étudier la proposition d'inscription révisée qui devait être soumise par l'État partie, excluant la centrale nucléaire. L'ICOMOS a reçu cette documentation en septembre. La délimitation de la zone proposée pour inscription a été modifiée de manière à exclure la centrale nucléaire. Elle a également été étendue au sud pour intégrer le site du patrimoine mondial du château et domaine de Chambord, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 (qui ne constituera plus un monument du patrimoine mondial distinct). L'ICOMOS considère que ces modifications se conforment pleinement aux souhaits exprimés par le Comité à la réunion de Marrakech en décembre 1999 et, qu'elles ne remettent pas en cause l'intégrité du paysage culturel du Val de Loire dans son ensemble, tel que présenté dans la proposition d'inscription globale.

Breve description

Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel d'une grande beauté, comprenant des villes et des villages historiques, de grands monuments architecturaux (les châteaux) et des terres cultivées et façonnées par des siècles d'interaction entre les hommes et leur environnement physique, essentiellement la Loire elle-même.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Il porte témoignage sur un échange d'influences de valeurs humaines et sur le développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur deux mille ans d'histoire.

Critère iv Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustre à un degré exceptionnel les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.

Puisque Chambord avait été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du seul critère i, la Comité pourrait souhaiter également que ce critère soit appliqué à la nouvelle inscription :

Critère i Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural, avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais plus particulièrement pour ses châteaux de renommée mondiale, comme celui de Chambord.

ICOMOS, octobre 2000

Pécs (Hongrie)

No 853rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le complexe des 16 édifices du cimetière paléochrétien de Pécs (<i>Sopianae</i>)
<i>Lieu</i>	Comté de Baranya
<i>État partie</i>	République de Hongrie
<i>Date</i>	Soumis le 9 juillet 1999, deuxième révision août 2000

Justification émanant de l'État partie

[*Note* : la présente proposition d'inscription est présentée en tant que seconde formulation de la première proposition d'inscription présentée puis retirée par l'État partie en 1997].

Les chambres funéraires paléochrétiennes de *Sopianae* peuvent être considérées comme uniques car elles constituent un groupe particulier parmi les monuments paléochrétiens. La communauté paléochrétienne qui vivait au IV^e siècle dans la ville romaine de *Sopianae* (premier nom de la ville de Pécs) édifia un grand nombre de monuments funéraires (chapelles, chambres funéraires, groupes de sépultures) dans son cimetière. Par ses dimensions et sa richesse, le complexe de monuments du cimetière paléochrétien de Pécs est le plus important de toutes les collections monumentales des nécropoles hors d'Italie, y compris celles de Dalmatie (Salona, Split), de Bulgarie (Sofia) ou d'Espagne (La Alberca). Les peintures murales figuratives et décoratives de ces chambres funéraires ne sont comparables qu'à celles des catacombes de Rome (Catacomba Priscilla, Capella Greca).

Par leurs dimensions, les vestiges paléochrétiens de Pécs produisent encore une atmosphère intime et antique. Bien que les peintures murales ressemblent par certains aspects à celles des catacombes de Rome, les édifices proposés pour inscription montrent aussi des différences architecturales considérables. Ce sont des édifices individuels très différents les uns des autres d'un point de vue architectural. Ils sont également très différents des sépultures que l'on trouve dans les Balkans et d'autres provinces européennes. Leur originalité est due au fait qu'ils comportaient deux niveaux et qu'ils remplissaient deux fonctions : ils étaient à la fois des lieux de sépulture (*cubicula*) et des chapelles votives utilisées pour les cérémonies.

Les chambres funéraires, les chapelles et les mausolées découverts sur le site du cimetière de *Sopianae* constituent un complexe qui apporte un témoignage sur une culture et une civilisation anciennes dont l'impact est encore perceptible aujourd'hui en raison de son apparence architecturale unique et de ses peintures murales aux références bibliques.

Critère iii

Le complexe de monuments paléochrétiens constitue une preuve exceptionnelle de la continuité historique particulière qui couvre des siècles d'histoire troublée, du déclin de l'empire romain au IV^e siècle à la conquête de l'empire franc au VIII^e siècle.

Ces monuments paléochrétiens sont des témoignages exceptionnels du culte des morts du premier millénaire et de sa survivance au cours des siècles qui ont suivi et dans des conditions changeantes. Malgré le déclin puis l'abandon de l'Empire romain, les bâtiments culturels sont demeurés, dans les siècles qui ont suivi, au service des peuples qui se sont fixés dans la région ou des voyageurs qui empruntaient les routes commerciales. Ils ont permis de maintenir vivantes les traditions chrétiennes durant les siècles troublés par les grandes migrations et ont contribué à l'affermissement de l'Église catholique au Moyen Âge tout en préservant le caractère sacré du lieu. Les édifices sépulcraux, et bien sûr la totalité du cimetière, offrent la continuité de l'histoire de la ville depuis l'ère romaine jusqu'à nos jours.

Critère iv

Pécs a assuré la continuité de la dévotion chrétienne. L'installation de l'évêché est étroitement liée à la pensée chrétienne et à la fondation de l'État hongrois.

La survivance extrêmement rare d'un tel complexe monumental et son message spirituel ont eu un rôle déterminant et une importance exceptionnelle dans le développement de l'église chrétienne qui signalait l'intégration européenne du peuple hongrois au Xe siècle. C'est une tradition qui a aidé les Hongrois à s'adapter à la culture médiévale européenne et assuré leur statut parmi les États chrétiens d'Europe. La continuité spirituelle matérialisée dans le complexe du cimetière paléochrétien est d'autant plus évidente que le diocèse médiéval s'est développé non pas sur les fondations de l'ancienne ville mais sur le cimetière.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles que définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, ceci est un groupe de *monuments*.

Histoire et description

Histoire

La partie de la Hongrie moderne à l'Ouest du Danube, occupée dès le Néolithique, fut intégrée à l'Empire romain pendant le I^{er} siècle apr. J.-C. C'était une partie de la province romaine de Pannonie. La ville de *Sopianae* fut fondée au II^e siècle sur les pentes sud du massif de Mecsek

par des colons venus d'Italie et de la partie ouest de la Pannonie, qui s'intégrèrent aux peuples indigènes celto-illyriens. Elle devint la ville de résidence du gouverneur civil (*praeses*) de la nouvelle province *Valeria* à la fin du IIIe siècle. *Sopianae* fut particulièrement prospère au IVe siècle grâce à sa situation géographique à la croisée de plusieurs grandes routes militaires et commerciales. Des fouilles archéologiques ont mis au jour plusieurs édifices publics datant de cette époque dans le voisinage du forum. Il est probable qu'à cette période la ville fut élevée au rang d'archevêché.

Au nord de la ville, il y avait un cimetière comportant de nombreuses tombes chrétiennes datant du IVe siècle. Pendant la période post-romaine et jusqu'au VIIIe siècle, les grandes tombes servirent probablement de refuges à différents groupes de peuplements (Huns, Germains et Avars). Ce n'est qu'au IXe siècle que la chrétienté fut rétablie dans la ville.

En 1009, saint István (le roi Étienne Ier), fondateur de l'État hongrois, y établit l'un de ses dix évêchés, sans doute inspiré par les sépultures chrétiennes monumentales ; la *Cella Trichora* retrouva sa fonction d'origine de chapelle. Le complexe épiscopal fortifié fut agrandi et reconstruit aux siècles suivants, et ce fut à l'intérieur de cette enceinte que le roi angevin Laszlo Ier le Grand fonda la première université de Hongrie (1367). La ville médiévale s'agrandit hors des murs du Palais épiscopal et fut à son tour fortifiée au XVe siècle contre la menace turque.

Malgré la résistance héroïque des monarques hongrois pendant plus d'un siècle, le centre du pays fut conquis par les Ottomans au milieu du XVIe siècle. Le Palais épiscopal de Pécs devint le centre administratif d'un *sandjak*. La plupart des habitants hongrois de la ville s'enfuirent et furent remplacés par des musulmans de Turquie et des Balkans, qui détruisirent les églises et les monastères (à l'exception de la cathédrale) et utilisèrent les pierres pour la construction de mosquées et autres édifices islamiques. Les murs de la ville furent renforcés par des bastions.

Pécs fut libérée de la domination turque en 1686 et intégrée aux terres des Habsbourg. L'évêché fut rétabli et la ville fut repeuplée de colons hongrois et allemands. Les mosquées et autres édifices musulmans furent convertis en lieux chrétiens, les bains turcs (*hammams*) continuèrent de fonctionner pendant une longue période. Les fortifications entourant le palais furent démolies et la ville commença à prendre une apparence baroque. Elle devint le centre administratif d'un comté et se dota de beaux édifices publics.

Pécs se libéra de la tutelle épiscopale en 1780. Au cours du XIXe siècle, elle connut un développement commercial et industriel spectaculaire et fut dotée de nombreux édifices dans les styles d'architecture en vogue à l'époque – classique, romantique, historiciste et enfin Art Nouveau. Heureusement, aucune constructions inappropriées ne furent érigées pendant la deuxième moitié du XXe siècle.

Description

Le cimetière romain a été découvert au cours de fouilles archéologiques qui ont commencées il y a deux siècles, dans la zone de l'actuel parvis de la cathédrale qui avait été aménagé en terrasse dans l'antiquité. Vingt structures en tout

ont déjà été mises au jour, toutes dans un état fragmentaire. Seize d'entre elles constituent le bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Plus de cinq cents tombes plus modestes ont été mises au jour dans le cimetière romain, groupées autour des principaux monuments.

Les seize monuments proposés pour inscription sont les suivants :

- Chambre funéraire I (Pierre - Paul)

Découverte en 1782, cette chambre funéraire de la fin du IVe siècle tient son nom des peintures murales de son mur nord. Elle consiste en une chapelle érigée au-dessus du niveau du sol, la chambre funéraire souterraine elle-même, aux murs peints et un petit vestibule y conduisant. Elle est taillée dans le flanc du massif de Mecsek. Les apôtres sont représentés en toge blanche, montrant le symbole Khi-Rho de leurs bras tendus. Les autres sujets bibliques sont Adam et Ève (avec l'arbre du paradis et le serpent), Jonas, un Daniel dont il ne reste que des fragments sur le mur oriental, Noé, la Vierge et l'enfant Jésus, Shadrac, Meshac et Abednego dans la fournaise ardente sur le mur occidental. La voûte est richement décorée de motifs floraux et de paons. Chacun des quatre angles est orné de médaillons où figurent les portraits des personnes inhumées dans la chambre.

- Chambre funéraire II (Chambre au pichet de vin)

Il s'agit là encore d'une structure à deux niveaux, aux murs de pierre calcaire et voûtes en briques. Sur le mur de la niche creusée au-dessus du sarcophage sont peints un pichet de vin et un verre, qui symbolisent la soif de l'âme voyageant aux enfers. Les murs sont peints de motifs floraux et géométriques.

- Chambres funéraires III, IV et V

Ces chambres dépourvues d'ornement ont été découvertes au moment de la restauration de la chambre Pierre - Paul en 1913.

- Chambre funéraire VI

Une partie seulement de cette chambre sans décoration, découverte lors de travaux de drainage en 1922, a été mise au jour.

- Chambre funéraire VII

Une chambre sans décor, fragmentaire, probablement endommagée au IXe et au Xe siècles, et en partie comblée.

- Chambres funéraires VIII et IX

Ces deux chambres ont été découvertes en 1940. Leurs murs ont été recouverts d'enduits mais n'ont pas reçu de peintures murales.

- La Cella Trichora

Cette importante structure a été d'abord fouillée en 1922 puis encore en 1955. La chapelle très élaborée comporte un espace central rectangulaire bordé de trois absidioles (d'où son nom de *cella trichora*) et d'un vestibule au sud

(narthex) ; l'absidiole orientale comporte un sol surélevé et faisait probablement fonction d'autel. Les murs sont encore visibles sur une hauteur de 1,30 m. Le sol est recouvert d'un pavement constitué de dalles de calcaire et de fragments de briques.

Les surfaces des murs et des absidioles étaient peintes en rouge et noir au IV^e siècle. Cette peinture d'origine a été recouverte lorsque le bâtiment a été restauré pour un usage religieux par des chrétiens au XI^e siècle.

- La Cella septichora

Comme son nom l'indique, cet édifice, doté de sept absidioles, possède un plan exceptionnel. Aucune tombe n'a été retrouvée au moment des fouilles en 1938-1939, ce qui tend à suggérer qu'il n'a pas été utilisé comme chambre funéraire. Il date de la fin de la période romaine, c'est-à-dire des années 430.

- Le mausolée paléochrétien

Ce mausolée, la plus grande des chambres funéraires à deux niveaux, s'élève un peu au sud du groupe principal. Il consiste en une chambre souterraine à laquelle on accède par un vestibule ou *narthex* surmonté d'une église à nef unique comportant une abside à son extrémité orientale. Les murs nord, est et sud de la chambre funéraire, qui soutenaient à l'origine une voûte en berceau, sont tous ornés de peintures murales. Les sujets bibliques sont semblables à ceux de la chambre Pierre - Paul. Des traces révèlent que la voûte en brique devait être également peinte de motifs floraux et autres.

- La chapelle funéraire paléochrétienne

Cette chapelle ne comporte pas de chambre funéraire en sous-sol. Il semble qu'elle ait été construite au IV^e siècle en tant que chambre funéraire, puis elle a été reconstruite aux alentours de 390, date à laquelle ont été ajoutés un banc semi-circulaire et un autel de pierre dans l'abside. Cette transformation suggère qu'elle ne fut utilisée que comme chapelle. Autour d'elle, se trouve un ensemble de plus de cent tombes datant de la fin du IV^e siècle et du début du V^e siècle et siècle.

- La tombe double avec peintures murales

Il s'agit d'une tombe double à pignon avec des peintures murales où figurent des symboles chrétiens en rouge, carmin et jaune sur fond blanc. Elle est enterrée et semble ne pas avoir été surmontée d'une chapelle.

- Chambre funéraire sans peintures murales

Une des trois chambres découvertes dans la cour de l'actuelle bibliothèque du comté. À l'origine c'était une chambre souterraine avec une voûte en berceau mais pas de chapelle en surface.

- Chambre funéraire collective

C'est une grande chambre funéraire semi-enterrée (9,44 m par 5,40 m), orientée nord-sud surmontée à l'origine d'une voûte en berceau. Quelques marches conduisent à la chambre qui contenait 14 tombes, séparées les unes des autres par des

pierres et des briques. Des fragments de pierre et de brique portent des noms de personnes, que l'on suppose appartenir à la même famille.

Gestion et protection

Statut juridique

La zone comprenant les monuments proposés pour inscription et la zone tampon sont protégées par un décret du ministère de la Culture de 1966. Le cimetière romain est également un site archéologique protégé par la loi sur les antiquités hongroises de 1964. Ces deux lois ont été mises à jour en 1997, en particulier la loi LIV de 1997 sur la Protection des monuments historiques et la loi CXL de 1997 sur la Protection des biens culturels, des musées, des bibliothèques publiques et de l'éducation culturelle. Ces lois réglementent les fouilles, la conservation et la présentation du site proposé pour inscription. Au niveau local, le décret gouvernemental sur la ville n°40 de 1994 a classé le centre historique de la ville et la zone du cimetière romain « zone de mémoire ». La ville a également voté des arrêtés relatifs à la protection du patrimoine historique et architectural dans le contexte du développement urbanistique.

Gestion

Les types de propriété des seize monuments varient : cinq appartiennent à l'État hongrois, sept à l'évêché de Pécs et quatre au comté de Baranya.

Un Comité pour le plan de gestion a été constitué par le secrétariat du comité national hongrois pour le patrimoine mondial, sous la direction du ministère du Patrimoine culturel national. Il est composé de représentants du comité national, de la ville de Pécs, du comté de Baranya, de l'évêché de Pécs, du ministère des Finances et de représentants d'intérêts privés. Il est chargé de réglementer toute activité touchant aux monuments concernés, depuis l'entretien quotidien jusqu'à la planification à long terme. Un plan détaillé a été arrêté, qui couvre les stratégies de recherche, la conservation des monuments et de leur environnement, la présentation au public, le tourisme, le transport et l'engagement de la communauté locale. Il existe un plan à long terme (quatorze ans) dont les quatre premières années (2000-2004) seront essentiellement consacrées à l'établissement de la structure et des mécanismes de gestion, qui feront l'objet d'une réévaluation tous les cinq ans jusqu'en 2014.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La première chambre funéraire fut découverte dans cette zone au début du XVIII^e siècle, les principales découvertes ayant été faites vers la fin du XVIII^e siècle. À la fin du XIX^e siècle et pendant tout le XX^e siècle, d'autres vestiges furent découverts et analysés.

Les questions de conservation et de présentation ont commencé à recevoir un traitement plus sérieux après la Seconde Guerre mondiale ; les chambres funéraires ont bénéficié d'importants travaux dans les années 1970 et

1980. Les travaux sont toujours en cours, plus précisément dans la chambre funéraire Pierre - Paul. En janvier 2000, une nouvelle chambre funéraire a été découverte.

Authenticité

Bien qu'il manque une partie du matériel d'origine dans les chambres funéraires - soit parce que, comme pour tout site archéologique, l'ensemble du matériel d'origine n'a pas été trouvé lors des fouilles, soit parce que les fouilles ont été réalisées au XIXe siècle et au début du XXe siècle et certains éléments comme les sols d'origine n'ont pas été conservés - une partie importante du matériel est néanmoins conservée, par exemple les peintures murales de nombreuses chambres. Les responsables de la conservation des sites font tout ce qui est en leur pouvoir pour conserver et entretenir les matériels d'origine. Des efforts ont été faits pour bien distinguer les éléments d'origine et les interventions qui ont été nécessaires pour les conserver et les présenter. De nombreuses chambres funéraires sont si bien préservées qu'il est possible d'en comprendre la conception d'origine.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Pécs en février/mars 2000 pour faire un rapport sur une plus grande partie de la ville historique qui a constitué le premier bien proposé pour inscription. Au cours de cette mission, on apprenait que le gouvernement hongrois avait décidé de réduire l'étendue du bien proposé pour inscription en se concentrant sur les vestiges du cimetière et les chambres funéraires paléochrétiennes.

L'ICOMOS a donc envoyé une seconde mission en octobre 2000, parallèlement à la préparation d'une étude comparative des cimetières paléochrétiens dans les provinces romaines occidentales.

Caractéristiques

Pécs est un témoignage intéressant en terme d'éléments matériels conservés montrant la persistance de la foi chrétienne sur deux mille ans d'histoire. La forme et les décors des structures funéraires paléochrétiennes du cimetière de *Sopianae* sont des exemples exceptionnels de leur genre, sans équivalent dans les provinces romaines occidentales.

Analyse comparative

L'étude détaillée du cimetière romain de Pécs, effectuée pour l'ICOMOS par un éminent spécialiste des monuments sépulcraux de la fin de l'Empire romain, compare ses réalisations architecturales et artistiques aux exemples les plus significatifs de cette catégorie de monuments en Croatie, en France, en Allemagne et en Espagne. Elle conclut que le complexe de *Sopianae* possède le plus riche ensemble de différents types de structures dans les provinces romaines de l'ouest et du nord, reflétant la multiplicité des sources culturelles. La qualité des peintures murales d'inspiration chrétienne et biblique est comparable à celle des catacombes de Rome.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le nom du site proposé par l'État partie est approprié et décrit parfaitement le bien, mais l'ICOMOS a le sentiment qu'il est cependant ambigu. Il est recommandé que l'État partie veuille bien envisager de reprendre le titre inscrit sur la couverture du dossier de proposition d'inscription : « Le cimetière paléochrétien de Pécs (*Sopianae*) ».

Breve description

Au IVe siècle, une série remarquable de tombeaux ornés fut érigée dans le cimetière de la ville romaine provinciale de *Sopianae* (la Pécs moderne). Ils sont importants tant du point de vue de la structure que sur le plan architectural car ils furent construits en sous-sol et furent utilisés comme chambres funéraires et chapelles commémoratives et également au niveau artistique dans la mesure où ils sont richement ornés de peintures murales représentant des thèmes chrétiens d'une qualité exceptionnelle.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères iii et iv** :

Critère iii Les chambres funéraires et les chapelles commémoratives du cimetière de *Sopianae* témoignent de façon exceptionnelle de la force et de la foi des communautés chrétiennes de la fin de l'Empire romain en Europe.

Critère iv L'art et l'architecture funéraires paléochrétiens des provinces romaines du nord et de l'ouest sont illustrés de façon exceptionnelle et complète par le cimetière de *Sopianae* à Pécs.

Il devrait être demandé à l'État partie d'envisager de changer le nom du bien proposé pour inscription et d'adopter le suivant : « Le cimetière paléochrétien de Pécs (*Sopianae*) ».

ICOMOS, novembre 2000

Shey Phoksundo (Népal)

No 992

Identification

<i>Bien proposé</i>	Parc national de Shey Phoksundo
<i>Lieu</i>	Districts de Dolpo et Mugu, région de développement moyenne occidentale
<i>État partie</i>	Népal
<i>Date</i>	30 juin 1999

Justification émanant de l'État partie

Note 1 Ce bien est proposé pour inscription en tant que *site mixte*, en vertu de critères naturels et culturels. Cette évaluation ne portera que sur les valeurs culturelles, les valeurs naturelles faisant l'objet de l'évaluation de l'UICN.

Note 2 Le texte ci-dessous est une version abrégée de la justification figurant dans le dossier de proposition d'inscription, qui ne traite que des aspects culturels de cette dernière.

Le parc national de Shey Phoksundo est l'exemple vivant d'une culture ancienne, associé à la diversité biologique unique de l'écosystème terrestre le plus élevé de la planète. Ce parc national, le plus grand du Népal, représente une véritable région transhimalayenne, en grande partie nichée dans l'ombre pluviométrique de la chaîne himalayenne, sur le plateau tibétain de la région paléarctique. L'isolement de Shey Phoksundo a permis non seulement la préservation de ses ressources biologiques et culturelles, mais aussi l'épanouissement d'un système humain incomparable et exceptionnellement intact au sein de l'Himalaya.

Le parc national demeure l'un des rares refuges de la culture tibétaine dans l'Himalaya. Dolpo (le nom traditionnel de la zone couverte par le parc national) est également le sanctuaire de l'esprit vivant de la religion bon-po, un précurseur du bouddhisme; de fait, c'est la seule zone intacte qui subsiste où cette religion fasse encore partie de la vie quotidienne. Le paysage est parsemé de l'architecture et des symboles culturels du bon-po pré-bouddhiste, avec des monastères sacrés comme le Gompa Shey et de nombreuses peintures murales, *thangka* et *hortens*. Les habitants de Dolpo sont les témoins vivants d'un mode de vie traditionnel qui a évolué au fil des siècles et poursuit son évolution. Le parc national abrite non seulement l'un des plus hauts peuplements (Shey, 4480 mètres) représentatif d'un agropastoralisme transhumant, mais aussi l'un des systèmes les plus anciens et les plus exemplaires de ce type, les Dolpalis résidant dans la région depuis le Xe siècle ayant combiné ce mode de vie à des routes commerciales traditionnelles séculaires, quoiqu'en déclin, vers le Tibet.

Critères culturels iii, iv et v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien peut également être considéré comme un *paysage culturel* tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Dolpo, du point de vue culturel, est unique en ce que, selon les termes d'un observateur, il constitue « la dernière enclave au monde de culture tibétaine pure ». Les habitants de la région sont de la plus pure ascendance tibétaine, avec un mode de vie sans doute peu éloigné de celui des Tartares Ch'ang d'Asie centrale, les Tibétains d'origine. On distingue quatre grands groupes ethniques - Lama, Baiji, Gurung et Rokaya - répartis dans dix-neuf villages principalement situés à l'orée du parc national.

C'est également la dernière région au monde où la religion bon-po est toujours pratiquée. Cette religion chamaniste, comportant des éléments animistes et tantriques, est antérieure à l'imposition du bouddhisme par les monarques de Lhassa aux VIII^e et IX^e siècles, et elle ne survit, sous sa forme la plus pure, parfaitement intégrée à la vie quotidienne, que dans la partie sud la plus isolée de Dolpo, principalement dans les villages de Ringmo et Pungmo. Ces deux villages présentent des liens culturels étroits et constituent, à eux deux, une sous-entité distincte. Ailleurs, particulièrement dans le nord de Dolpo, le bouddhisme est la religion prédominante.

La transhumance est pratique courante; les animaux sont guidés jusqu'aux pâturages montagneux l'été et redescendus en hiver. Ringmo, par exemple, est un peuplement d'été situé à 3600 mètres d'altitude, sur la rive sud du lac Phoksundo. Toute la population de Pungmo (trente maisonnées et environ 160 habitants) passe les mois d'hiver (février-mai) dans le village temporaire de Koinre, plus bas. Cette pratique, rendue nécessaire par les rigoureuses conditions climatiques, présente aussi l'avantage de laisser les écosystèmes respectifs récupérer; le bétail n'est donc jamais à court de pâturages. En sus de cette transhumance pastorale, on constate également la culture de petits champs, où poussent notamment de l'*uwa* (une variété locale de blé), du maïs et du sarrasin, ainsi que quelques légumes.

Le haut Himalaya possède trois formes d'architecture qui lui sont propres. Le *horten* (équivalent tibétain du sanscrit *stupa* ou sanctuaire mémorial) est la forme la plus pure du *mandala* de méditation bouddhiste, et Dolpo compte des centaines de ces monuments. Ils sont plus grands et de forme plus complexe que les autres exemples dans la région himalayenne, et la plupart portent en inscription un mantra bon au lieu du mantra bouddhiste plus courant *Om Mani Padme Hum*. En certains endroits, on observe des chaînes de *hortens* à l'entrée et à la sortie de chaque village et le long des pistes, de manière à séparer les lieux sacrés des profanes. Ils sont construits dans les matériaux locaux - bois, argile, craie et pierres - et certains sont ornés de décorations élaborées et abritent parfois des reliques et d'autres artefacts anciens.

On compte 24 *gompas* (monastères) en activité dans la zone proposée pour inscription, certains bouddhistes et d'autres bon-po ; la plupart d'entre eux s'élèvent dans des endroits isolés. Il existe également des vestiges de nombreux *gompas* abandonnés et de grottes de méditation.

Le Gompa Shey est un monastère de la secte bouddhiste réformiste Kagyu. À l'époque de la pleine lune d'août, c'est un important lieu de pèlerinage, les pèlerins se rendant au Mont de Cristal, lieu sacré au pied duquel s'élève le monastère.

Le Gompa Thashung, près du lac Phoksundo, a été construit il y a neuf cent ans pour protéger la faune. Le moine supérieur d'un monastère voisin avait en effet exigé des braconniers qu'ils s'abstiennent d'abattre de grandes quantités de bœufs musqués ; ceux-ci ayant refusé d'accéder à sa demande, il avait fondé le *gompa*. Le Gompa Samling, particulièrement important pour le bon-po, est très ancien. Le lac Nellahi-Tingnam-So est un autre lieu important de pèlerinage.

Les maisons vernaculaires des villages sont des bâtiments en pans de bois et briques crues, organisés en rangées serrées. De même que pour les *hortens* et les *gompas*, seuls des matériaux locaux ont été utilisés. Leurs façades sont ornées de piliers, de balustrades et de fenêtres trapézoïdales, tous en bois et peints en noir, blanc et rouge, associés en combinaisons diverses. Les toits sont plats et enduits d'une boue épaisse recouvrant un renfort en écorce de bouleau. Ce type de toit est parfaitement adapté au paysage de la région, des steppes dans l'ombre pluviométrique de l'Himalaya. L'espace sous le toit permet de stocker au sec et en toute sécurité de la nourriture et d'autres produits.

Cette région est riche d'une tradition commerciale séculaire, qui utilise les animaux de bât (dans ce cas, les yacks). Les marchands dolpali échangent le grain, la farine, les produits de laine et les plantes médicinales issus de la production locale dans d'autres régions du Népal (mais plus au Tibet) contre du sel, du thé, du riz, des produits laitiers et du bétail. Cette ancienne tradition commerciale est aujourd'hui menacée par la fermeture de la frontière avec le Tibet et l'apparition de nouvelles formes de transport des marchandises sur de longues distances.

Gestion et protection

Statut juridique

Shey Phoksundo a été officiellement classé parc national en 1984, aux termes des dispositions de la loi de 1973 sur les parcs nationaux et la conservation de la faune.

Gestion

L'intégralité de la zone appartient au département des parcs nationaux et de la conservation de la faune du ministère des Forêts et de la Conservation des Sols. Des réglementations détaillées limitent l'accès au parc national et protègent la faune et les paysages. D'autres sont également en vigueur dans la zone tampon délimitée autour du parc.

Toutes les communautés au sein du parc national disposent de comités officiels de gestion des forêts communautaires, ainsi que de comités informels de gestion des pâturages. Les institutions traditionnelles, basées sur les fonds religieux qui gèrent le paysage, construit ou non, depuis moult générations, sont tout aussi importantes. On peut décrire cette tradition comme un esprit collectif de gestion du patrimoine communautaire. Il a été récemment renforcé par la création d'écoles spécialement conçues pour inculquer aux jeunes le respect du patrimoine culturel et naturel.

Pour ce qui est de la gestion, le parc national de Shey Phoksundo est une entité autonome. Il possède sa propre administration, sous la direction du gardien du parc, et un personnel adéquat à tous les échelons. Ces dernières années, une politique délibérée a été mise en œuvre afin d'augmenter progressivement l'implication des communautés locales dans les activités de conservation.

Le plan de gestion quinquennal du parc national de Shey Phoksundo 1997-2001 met l'accent sur le patrimoine naturel du parc, mais n'en contient pas moins des politiques et programmes afférents à la conservation de son patrimoine culturel. Citons en particulier des programmes de travail pour la conservation de trois des plus importants *gompas*.

Dans le parc national, les travaux de conservation ont bénéficié d'une assistance considérable, notamment en ce qui concerne les programmes d'étude et de formation, de plusieurs organisations non gouvernementales, comme le WWF, et d'une aide bilatérale, par exemple de la part du secrétariat américain de l'Intérieur, dans le cadre des programmes USAID.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation à proprement parler ne joue que depuis très récemment un rôle dans la vie de Shey Phoksundo. Elle a commencé au début des années 1970, avec le projet d'établissement d'une réserve animale. En ce qui concerne le patrimoine culturel, le concept de conservation commence à peine à faire son apparition. Toutefois, le patrimoine culturel de Dolpo a été conservé depuis de nombreuses générations en utilisant des matériaux et techniques traditionnels et sans aucune influence extérieure, grâce à l'isolement du site.

La mission ICOMOS, bien qu'étant satisfaite de façon générale du niveau de conservation des villages traditionnels, a fait part de son inquiétude quant à la conservation des *hortens* qu'elle a visités. La mission a également trouvé que la réfection des enduits des murs des *gompas* visités et la restauration des peintures murales n'étaient pas menées de façon satisfaisante.

Authenticité

Du fait des raisons mentionnées ci-dessus à la rubrique *Historique de la conservation*, le degré d'authenticité et d'intégrité de la zone proposée pour inscription peut être considéré comme important. Ceci a été confirmé par la mission d'expertise de l'ICOMOS, à l'exception de l'utilisation de peintures synthétiques pour la restauration de quelques peintures murales dans les *gompas*. Les politiques

de gestion en vigueur doivent désormais veiller à ce que cela reste vrai à l'avenir pour ce qui concerne les bâtiments vernaculaires, mais une attention plus grande doit être portée au choix des matériaux pour la restauration des peintures murales.

Cependant, l'authenticité de l'environnement des villages traditionnels est sérieusement atteinte par l'emplacement et le style de certains des bâtiments officiels (voir *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures* ci-dessous). La même critique s'applique également au camping de Ringmo qui est installé près du lac et qui a un impact négatif sur la relation importante qui existe entre le village et cet élément naturel majeur.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Pour des raisons climatiques et logistiques, la mission d'expertise conjointe ICOMOS-UICN n'a pas été en mesure de visiter ce bien avant octobre 2000.

Caractéristiques

Le parc national de Shey Phoksundo abrite une culture remarquable et très ancienne, associée à l'écosystème terrestre le plus élevé de la planète. Son isolement a permis à ses ressources culturelles de demeurer quasiment intactes. Il est particulièrement intéressant en ce qu'il accueille une religion pré-bouddhiste jouant un rôle actif dans la vie quotidienne de ses adeptes, fait très rare dans la région.

Analyse comparative

On compte quelques 270 zones protégées dans la région himalayenne, disséminées dans six pays (Bhoutan, Chine, Inde, Myanmar, Népal et Pakistan). Neuf d'entre elles se trouvent au Népal. En termes culturels, aucune ne présente le degré d'authenticité et d'intégrité du parc national de Shey Phoksundo. La plus proche est le Haut Mustang de la zone de conservation de l'Annapurna, similaire à de nombreux égards, par exemple du point de vue de la vaste distribution des *chortens* et de la longue tradition commerciale. Toutefois, Shey Phoksundo, plus isolé, a moins subi la contamination d'influences culturelles extérieures. Il est particulièrement exceptionnel pour la remarquable survie du bon-po en tant que religion pratiquée, imprégnant toutes les facettes de la vie quotidienne de ses adeptes.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Bien que le niveau général de l'authenticité des bâtiments vernaculaires soit bon, la mission ICOMOS a attiré l'attention sur les matériaux et l'exécution d'un certain nombre de bâtiments construits par le ministère des Forêts et de la Conservation des sols, qui s'intègrent mal aux bâtiments vernaculaires et à l'environnement naturel. L'ICOMOS engage l'État partie à remplacer en priorité ces structures par des bâtiments qui en termes de conception et de matériaux soient en harmonie avec l'architecture traditionnelle et l'environnement naturel.

La mission ICOMOS a également fait part de son inquiétude quant à l'emplacement de ces bâtiments et la

localisation du camping de Ringmo. L'État partie devrait considérer de façon urgente le déplacement de ces éléments, qui ont un impact négatif sur la relation qui existe entre le village et l'environnement naturel.

Un travail considérable est nécessaire et à envisager en priorité pour restaurer la plupart des *chortens*, qui sont négligés et qui se dégradent rapidement. L'État partie devrait demander une assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial afin de restaurer ces structures historiques. La mise en place d'une stratégie de formation est également nécessaire afin d'utiliser les savoir faire traditionnels encore en vigueur et de les transmettre à la nouvelle génération. Cela pourrait également faire l'objet d'une demande d'assistance à la formation auprès de ce même Fonds.

Pour servir de base à la gestion et la présentation future du site, il serait essentiel que l'État partie prépare un projet pour la documentation scientifique du patrimoine culturel du parc national de Shey Phoksundo, en y incluant des relevés et inventaires. Une attention toute particulière devrait être accordée à la relation entre le patrimoine culturel et naturel.

Enfin, il serait important qu'un organisme pluridisciplinaire soit établi afin de conseiller le département des Parcs Nationaux et de la Préservation de la faune et de la flore sur tout ce qui a trait au patrimoine culturel. Cet organisme devrait être responsable de la mise en œuvre d'orientations visant à guider la gestion et le suivi du patrimoine culturel du parc.

Brève description

Le parc national de Shey Phoksundo abrite un patrimoine culturel séculaire, exceptionnellement intact, ainsi qu'une religion pré-bouddhiste vivante, présente dans la vie quotidienne des gens avec ses lieux de culte et de pèlerinage. Une forme pure de transhumance, dans laquelle le bétail part vers les pâturages de montagne l'été, se pratique toujours.

Recommandation

Que l'examen de cette proposition d'inscription soit *différé* afin de permettre à l'État partie de prendre en considération les recommandations formulées par la mission ICOMOS citées ci-dessus.

ICOMOS, novembre 2000

Saint-Louis (Sénégal)

No 956

Identification

<i>Bien proposé</i>	Île de Saint-Louis
<i>Lieu</i>	Région de Saint-Louis
<i>État partie</i>	Sénégal
<i>Date</i>	17 septembre 1998

Justification émanant de l'État partie

Le centre historique de Saint-Louis est une ville coloniale, unique en son genre, en partie du fait de sa relation à l'eau, puisqu'il se dresse entre deux bras du Sénégal, en partie du fait de la nouveauté des quais qui la ceignent et sur lesquels aboutissent toutes les rues transversales. Aucune autre ville coloniale ne présente les mêmes caractéristiques. Saint-Louis a eu une influence considérable dans les régions d'Afrique sous domination française, et même plus loin, en termes d'architecture mais aussi en ce qui concerne l'éducation, la culture, l'artisanat et les services. Ses maçons, menuisiers, charpentiers et bijoutiers ont essaimé jusque dans les régions anglophones, où ils ont travaillé et formé les habitants à leur métier.

Critères ii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

L'île de Saint-Louis n'est peuplée qu'à l'arrivée des Européens. La région appartient alors au royaume du Walo ; elle est explorée par les Portugais, les Vénitiens et les Hollandais à partir du XVe siècle. Plusieurs initiatives, notamment au XVIIe siècle, entraînent l'établissement de peuplements dans la région. En 1633, les Français décident d'établir la première compagnie à Charte au Sénégal, la compagnie du Cap-Vert. En 1659, après quelques tentatives sans lendemain, Louis Caullier choisit pour implanter la compagnie une île située à l'embouchure du Sénégal. Plusieurs autres compagnies suivent la compagnie du Cap-Vert, et les Anglais occupent Saint-Louis à trois reprises, en 1693, 1779 et de 1809 à 1817.

L'île, initialement insalubre et inhospitalière, manque également de matériaux de construction, mais l'on découvre que les énormes amas d'huîtres peuvent servir à la production de chaux et à la construction de routes. Peu à peu, le peuplement de Saint-Louis développe ses activités commerciales : caoutchouc, cuir, or, ivoire, céréales, mais aussi traite des esclaves. À tout ceci s'ajoute la nécessité d'enseignement et de construction d'écoles.

Au début du XIXe siècle, le peuplement compte quelques 8 000 habitants. En 1828, un plan d'urbanisme instaure le tracé des rues et régule le développement de la ville ; il se sert, comme référence de base, des anciennes fortifications. Cependant, ce n'est qu'à partir de 1854 que la ville connaît un véritable essor, au moment de la nomination de Louis Faidherbe au poste de gouverneur. Ainsi, de 1854 à 1865, Saint-Louis s'urbanise. Elle devient capitale du Sénégal en 1872, et parvient à son apogée en 1895, en devenant la capitale de l'Afrique occidentale française.

À cette époque, Saint-Louis devient le premier centre urbain de l'Afrique subsaharienne, ainsi que le centre de diffusion d'activités culturelles et artistiques. Le premier musée de l'industrie, de l'ethnographie et de l'histoire d'Afrique occidentale y ouvre le 15 mars 1864. C'est aussi à cette époque qu'ouvrent des écoles et autres institutions et services publics, ainsi que le premier bataillon des tirailleurs sénégalais et un tribunal musulman.

La période de paix dans la colonie contribue au développement des activités économiques et commerciales, favorisant l'expansion et l'accroissement de l'influence de la ville. Pourtant, en 1902, Saint-Louis perd son statut de capitale d'Afrique occidentale française, et en 1957 celui de capitale du Sénégal. S'ensuivent alors le départ de la garnison française, des militaires et de leurs familles, et la fermeture de plusieurs bureaux et magasins ; en 1963, c'est au tour de la douane de fermer. Les effectifs de la population française chutent en flèche. Parallèlement, cependant, la population globale continue d'augmenter : de 55 600 en 1960, elle passe à 90 000 en 1976 et à 150 000 en 1997.

La ville se développe à la fois sur la Langue de Barbarie (la crête face à l'Océan) et à Sor, sur le continent. La vieille ville est surpeuplée, et certaines des structures anciennes manquent de s'effondrer. Un nouveau plan d'urbanisme est élaboré en 1983 pour contrôler la situation et assurer la protection des zones historiques. Actuellement, la ville connaît un regain économique (fondé sur la pêche et l'agriculture) et touristique (festivals internationaux, expositions, sports, etc.). L'université Gaston Berger ouvre ses portes en 1992. Un nouvel aéroport a récemment été inauguré à Saint-Louis pour faciliter l'accès à l'île. La croissance de la ville crée pour les autorités les difficultés que connaît toute grande ville africaine, avec entre autres des problèmes d'occupation illégale des sols et d'environnement.

Description

L'île de Saint-Louis s'articule en trois parties : le quartier Nord, le quartier Sud et la place Faidherbe avec le Palais du Gouvernement, au centre. Tout l'établissement est situé dans un magnifique lagon formé par les deux bras du Sénégal, qui le sépare de la partie maritime de la ville et du quartier Sor sur le continent. Sur son axe longitudinal, cette île longue et étroite, presque rectangulaire, fait 2500 mètres, et environ

350, en moyenne, en largeur. Le pont Moustapha Malick Gaye (anciennement Servatius) relie l'île à un bras de terre à l'ouest, la langue de Barbarie, qui la protège de l'océan. Le pont Faidherbe, édifié à la fin du XIXe siècle, relie la ville au continent et au quartier Sor. Le climat est tropical, avec une saison sèche de novembre à juin.

La zone proposée pour inscription se compose de la partie centrale de l'île de Saint-Louis, d'une superficie approximative de 350 x 1300 mètres. La zone tampon identifiée est principalement délimitée par les deux bras du fleuve Sénégal, à l'est et à l'ouest de la ville historique, et par d'étroites bandes de terre, d'environ 50 m, au nord et au sud de la zone proposée pour inscription.

Le tissu urbain de la vieille ville repose sur le plan orthogonal de 1828. Quatre rues la traversent du nord au sud, et un grand nombre de courtes allées d'est en ouest. Les pâtés de maisons présentent donc des dimensions différentes : 30 x 30 mètres, 30 x 75 mètres, et plus. L'île est enfermée dans un système de quais, qui servent de référence à toutes les rues sur l'axe est-ouest. Le tracé urbain donne à la ville son caractère particulier et sa spécificité. Du point de vue architectural et esthétique, la qualité des édifices coloniaux, de deux ou trois étages, se distingue dans leurs balcons de bois ou en fer forgé, leurs toits de tuiles rouges, les portes et les fenêtres aux persiennes de bois.

Parmi les principaux bâtiments historiques figurent l'ancien fort, l'hôtel du Gouvernement, le palais du Gouverneur, qui marque le centre de l'île, site du premier établissement. Cet ensemble a subi moult modifications au fil des siècles, particulièrement à l'intérieur, mais l'extérieur demeure identique, avec toutefois quelques ajouts. La cathédrale s'élève à côté du palais du Gouverneur ; construite avec la contribution volontaire des citoyens, elle a été achevée en 1828. Les casernes, appelées Rognat Nord et Rognat Sud, ont été construites en 1837 dans le centre ville, des deux côtés de la place Faidherbe. Avec le palais du gouverneur, elles forment une composition classique axée sur le pont Servatius. Le bâtiment de l'Assemblée régionale du fleuve existe depuis 1825, quoique d'abord sous une forme plus modeste. Il a été agrandi pour accueillir une école primaire en 1839, et, à partir de 1873, il abrite les archives coloniales. Par la suite, il sert de locaux à diverses instances publiques. Complexe relativement grand, il s'articule sur des pilastres et des balcons. Il est en bon état. Les autres ouvrages sont le pont Faidherbe, inauguré en 1897 (506 mètres de long), l'Hôpital, construit en 1822, et la Grande Mosquée du Nord, dont la construction commence en 1838.

Gestion et protection

Statut juridique

L'État sénégalais est propriétaire de l'île de Saint-Louis ; les bâtiments individuels, pour leur part, sont sous propriété mixte, et appartiennent à des autorités publiques, à des particuliers ou à des entités privées. Du fait des questions de succession, nombre des édifices ont plusieurs propriétaires, ce qui complique l'administration et la restauration.

Les instruments législatifs pour la protection et la gestion du centre historique de Saint-Louis comprennent la loi sur la protection des sites et des monuments historiques (71-

12/1971), le décret d'application de la loi (73.746/1973) et le décret constituant Saint-Louis en zone de rénovation urbaine (76-277/1977).

Gestion

La ville est dotée en 1928 d'un plan d'urbanisme, sur lequel se fonde son développement ultérieur.

En 1983, Louis Barge International prépare le premier plan d'urbanisme, le plan de sauvegarde, pour le centre historique de Saint-Louis. C. Pawlowski prépare le second plan en 1984. Un troisième plan comprenant des directives techniques, sous la responsabilité du Cabinet Archi + de Fodé DIOP, date de 1997. Il n'existe aucun plan de développement régional ayant un impact sur la ville historique.

L'urbanisme et la gestion sont sous la responsabilité des autorités publiques, notamment : le ministère de la Culture et le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (Dakar), ainsi que la municipalité de Saint-Louis. Les autorités collaborent avec le bureau d'Architecture des Monuments Historiques en ce qui concerne la mise en œuvre des directives. Le syndicat d'Initiative et de Tourisme et la Convention des Saint-Louisiens participent eux aussi, dans leurs domaines respectifs de compétences. Des itinéraires destinés aux visiteurs ont été identifiés, avec entre autres des visites des bâtiments historiques majeurs.

On constate cependant une pénurie de ressources, et particulièrement de techniciens qualifiés, pour contrôler les travaux et assister les propriétaires dans leurs projets.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation du tissu historique est jugée satisfaisante jusqu'au milieu du XXe siècle, c'est-à-dire jusqu'à ce que Dakar devienne capitale du Sénégal. Après cette date, la vieille ville pâtit du manque d'attention et de moyens, et se dégrade de plus en plus.

Le centre historique est inscrit sur la liste des sites protégés depuis 1975, et il a été déclaré zone de rénovation urbaine en 1976 (décret n°76-271).

Néanmoins, le nombre d'édifices en mauvais état, risquant l'effondrement, ne cesse d'augmenter. Les propriétaires et les occupants ont donc entrepris des réparations et des travaux *ad hoc* non autorisés, qui ont sapé le caractère des bâtiments historiques. Ces dernières décennies ont été le témoin de certains travaux de restauration, conduits par les autorités publiques sur les bâtiments historiques classés. La priorité a été donnée aux bâtiments et aux structures de valeur architecturale qui sont toujours en fonction ou qui menacent de tomber en ruines. Cependant, l'insuffisance des ressources a sérieusement limité les possibilités d'intervention publique. En fait, le mauvais état actuel n'est que le reflet de la situation économique. Il s'est avéré récemment nécessaire de démolir des édifices, pour des raisons de sécurité publique.

Authenticité

L'abandon de Saint-Louis en tant que capitale du Sénégal au profit de Dakar a gravement porté préjudice à la conservation de la vieille ville. Jusqu'à présent, la ville historique conserve son intégrité historique et son caractère, de même que la majorité de son tissu urbain authentique. Toutefois, l'état de conservation de bon nombre des bâtiments est insatisfaisant.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en juin 2000.

Caractéristiques

La situation de la ville historique de Saint-Louis, sur une île à l'embouchure du fleuve Sénégal, lui confère une qualité particulière. Le plan régulier de la ville, le système de quais, l'architecture coloniale caractéristique et les bâtiments publics de Saint-Louis ajoutent encore à sa qualité particulière et à son identité. De plus, la ville a été un pôle culturel et économique qui a influencé toute l'Afrique occidentale, particulièrement au XIX^e siècle.

Analyse comparative

La ville historique de Saint-Louis est une ville coloniale française, et peut donc se comparer à Gorée et à Rufisque, au Sénégal, et à Bingerville, en Côte d'Ivoire. L'île de Saint-Louis, toutefois, est très différente dans son tracé urbain et dans son caractère, par rapport à Gorée, déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Mais les deux autres villes, non protégées, sont en mauvais état. Tout au long de son histoire de capitale, Saint-Louis s'est également constitué un patrimoine architectural plus important que celui de n'importe quelle autre ville d'Afrique occidentale.

Observations de l'ICOMOS

Le rapport de la mission d'expertise de l'ICOMOS a recommandé que l'île entière soit incluse dans la zone proposée pour inscription, considérant le fait qu'elle forme une unité indivisible. La zone tampon devrait être constituée par les deux bras du fleuve, s'étendant à 500 m en aval, et comprendre la « langue de Barbarie ».

De plus, le rapport pointe la nécessité d'établir un bureau spécial pour la gestion de conservation de la zone protégée, en mettant à la disposition de cette agence les compétences d'expert, les équipements et les ressources nécessaires.

Breve description

Fondée par les colons français au XVIII^e siècle, l'île de Saint-Louis s'urbanise au milieu du XIX^e siècle. C'est la capitale du Sénégal de 1872 à 1957, et elle occupe une place culturelle et économique prépondérante dans l'ensemble de l'Afrique occidentale. La situation de la ville, sur une île à l'embouchure du fleuve Sénégal, son plan urbain régulier, son système de quais et son architecture coloniale caractéristique confèrent à Saint-Louis sa qualité particulière et son identité.

Recommandation

La valeur universelle exceptionnelle du site est reconnue. Au cours de la réunion du Bureau de juin 2000, il a été décidé que la proposition d'inscription soit renvoyée à l'État partie sous réserve que soient fournies des garanties quant à l'établissement rapide de bureaux et d'installations associés à une expertise et des ressources nécessaires pour la gestion du site sur le long terme. De plus, il a été recommandé que l'île entière soit incluse dans la zone proposée pour inscription, car on peut considérer qu'elle constitue une entité conceptuelle.

Suivant la recommandation du Bureau, l'État partie a fourni les garanties demandées et a assuré que le bureau local pour la protection de la zone historique serait rétabli avec le personnel nécessaire et placé sous la direction d'un architecte qualifié secondé dans sa fonction. Un comité chargé de la conservation de l'île de Saint-Louis sera établi et des fonds de fonctionnement seront fournis conjointement par l'État et l'agence pour le développement municipal ainsi que par des mécènes. De plus, l'État partie a accepté que l'île entière soit incluse dans la zone proposée pour inscription, tel que recommandé par le Bureau, les deux bras du fleuve formant la zone tampon.

Il est par conséquent recommandé que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères ii et iv** :

Critère ii La ville historique de Saint-Louis témoigne d'un important échange de valeurs et a influencé le développement de l'éducation, de la culture, de l'architecture, de l'artisanat et des services dans une grande partie de l'Afrique occidentale.

Critère iv L'île de Saint-Louis, ancienne capitale de l'Afrique occidentale, est un remarquable exemple de ville coloniale, caractérisée par un cadre naturel particulier, et illustre le développement du gouvernement colonial dans la région.

ICOMOS, octobre 2000

Vall de Boí (Espagne)

No 988

Identification

<i>Bien proposé</i>	L'ensemble roman catalan de la Vall de Boí
<i>Lieu</i>	Communauté autonome de Catalogne, région d'Alta Ribagorça, municipalité de La Vall de Boí
<i>État partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	28 juillet 1999 ; révisé le 14 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

C'est dans la Vall de Boí que l'on trouve la plus grande concentration, en Europe, d'art roman. Le groupe d'églises rurales exceptionnellement bien préservé constitue un exemple unique de la tradition culturelle qui s'est épanouie en Catalogne au XII^e siècle. Les églises romanes et les villages où elles se trouvaient forment un excellent exemple de paysage culturel qui a prospéré harmonieusement, dans un cadre naturel où la richesse de l'environnement est demeurée intacte.

Les neuf églises romanes de la Vall de Boí sont un chef d'œuvre de leur époque et de la créativité humaine. Le style roman lombard de ces églises pyrénéennes a pris une tournure d'expression indigène dans laquelle l'esprit rural se manifeste de façon remarquable, comme la chaîne d'élégants clochers qui s'étend tout le long de la vallée.

Critère i

L'ensemble roman catalan de la Vall de Boí fournit une preuve unique de la manifestation d'un style artistique international (roman lombard ou début du style roman) qui, adaptée à un environnement montagneux isolé, éloigné des grandes routes religieuses médiévales, reflète une personnalité artistique individuelle et de grands pouvoirs d'expression.

La Vall de Boí est le berceau de l'art roman catalan, et le témoin unique d'une tradition culturelle indigène qui subsiste depuis le XI^e siècle. Les églises de Sant Climent de Taüll, Santa Maria de Taüll, Sant Joan de Boí, Santa Eulàlia d'Erill la Vall, la Nativitat de Durro, Santa Maria de Cardet et Santa Maria de Còll demeurent utilisées à des fins religieuses depuis qu'elles ont été consacrées au cours du XI^e et du XII^e siècle.

Les centres ruraux où elles sont situées sont restés actifs depuis le Moyen Âge. Les habitants de la vallée, de génération en génération, n'ont cessé de prier dans les églises

rurales qui étaient leur point de rencontre non seulement religieux mais aussi culturel et communautaire.

Il convient d'ajouter que, outre la valeur architecturale indiscutable de l'ensemble de la Vall de Boí lui-même, le musée national d'art catalan (MNAC) de Barcelone (capitale de la Catalogne) abrite des fresques murales qui décoraient jadis les églises principales. La décoration de l'abside de Sant Climent de Taüll est reconnue comme l'un des chefs d'œuvre de l'art roman.

La proposition d'inscription du groupe architectural d'églises romanes de la Vall de Boí sur la Liste du patrimoine mondial est complétée par l'inclusion des fresques murales de Sant Climent de Taüll, de Santa Maria de Taüll et de Sant Joan de Boí, aujourd'hui au MNAC de Barcelone. La nature exceptionnelle de cette proposition d'inscription de biens géographiquement distants se justifie pour des raisons historiques d'une grande importance. Dans les années 20, les autorités culturelles catalanes ont enlevé ces peintures des églises de Boí, car elles couraient le risque d'être emportées à l'étranger à une époque où il n'y avait aucun contrôle juridique du patrimoine culturel en Espagne. En résultat de cette opération de sauvetage, unique dans les annales de l'art européen, ces peintures font désormais partie de la collection permanente du musée de Barcelone, récemment rénové.

Critère iii

Le groupe d'églises romanes de la Vall de Boí est un exemple exceptionnel d'un style majeur dans l'histoire humaine, comme l'art roman, auquel il a apporté des caractéristiques propres à la fois à ses aspects religieux et séculiers. Les églises constituent des éléments culturels essentiels et caractéristiques de la région.

La Vall de Boí illustre l'occupation continue d'une région. Les églises, qui ont été construites au Moyen Âge à l'instigation d'une seule famille, symbolisent l'affirmation et le marquage géographique à l'époque de la création de la Catalogne historique.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un groupe de *monuments*.

Histoire et description

Histoire

L'invasion arabe et l'occupation de la péninsule ibérique n'ont jamais pénétré les vallées des hautes Pyrénées. En dépit de leur inaccessibilité, celles-ci sont exposées, aux alentours du début du II^e millénaire, à des idées et à des influences culturelles apportées par les marchands, les moines itinérants et les pèlerins chrétiens en route pour Jérusalem et Saint-Jacques de Compostelle.

En outre, la Catalogne est plus soumise aux influences extérieures que les royaumes de Navarre ou de Léon, les deux autres territoires chrétiens de l'Espagne à l'époque. C'est une mosaïque de petits comtés, peu soucieux de

l'autorité de leurs suzerains francs. Au XI^e siècle, Ramon Borrell II établit l'hégémonie de Barcelone et crée une dynastie qui subsiste jusqu'au début du XV^e siècle. De nouveaux styles culturels, en provenance d'Italie et tout particulièrement de Lombardie, arrivent en Catalogne, et leur influence transparaît dans les ensembles religieux de Vic, de Cuixà et de Ripoll. Beaucoup d'artisans et d'artistes venus de cette région d'Italie s'installent en Catalogne et leur influence est attestée par le fait que le mot *lombard* devient en Catalogne synonyme de « tailleur de pierre » ou de « maître d'œuvres ». C'est à partir de là que les influences architecturales et artistiques romanes se diffusent dans toute la péninsule ibérique, aux XIII^e-XV^e siècles.

Ce nouveau mouvement culturel met du temps à atteindre la lointaine Vall de Boí. Le nombre exceptionnel d'églises romanes de la vallée, pour une population relativement basse depuis la fin du Moyen Âge, est attribué au fait que l'argent arrive en grande quantité dans la région, particulièrement pendant les premières décennies du XII^e siècle, durant la campagne pour reprendre Barbastro et Saragosse. Les comtes d'Erill prennent part à cette campagne, et en retirent de considérables profits, qu'ils consacrent en grande partie à l'embellissement de leurs villages en les dotant de magnifiques églises conçues dans le nouveau style.

Description

La Vall de Boí est située dans les hautes Pyrénées de la région d'Alta Ribagorça, à quelques 120 km au nord de Lleida. Cette profonde vallée est encerclée par les pics élevés du massif de Beciberri/Punta Alta. L'environnement se compose de bois et de prairies, entourant les petits villages et leurs églises romanes. L'industrie est une activité mineure : on ne recense que deux moulins à farine, une scierie, une fabrique de lainages et une mine de plomb près de Durro. La teneur en soufre et en minéraux des eaux de la région a entraîné l'apparition de petites stations thermales dans la vallée.

La disposition des villages suit le tracé féodal composé de maisons groupées autour d'un édifice central (église ou château) ou d'une route principale (habituellement les voies romaines). Chacun possède un petit espace en plein air destiné aux réunions et aux fêtes locales, dont la forme est déterminée par l'alignement des bâtiments qui le délimitent. Certains des villages sont construits sur la pente des flancs montagneux, les maisons étant reliées par des rampes (*pujadors*). Boí est le seul qui ait conservé une porte médiévale.

Les hautes tours des églises servent tout à la fois de clocher et de postes de surveillance en cas d'attaque. Aux côtés de chacune d'elles se trouve le cimetière du village, fermé par une enceinte. Au sol, les rues sont faites de dalles de pierre ou de pavés, leur tracé variant selon la topographie locale. Ils sont désormais remplacés par des matériaux modernes (à Taüll et à Boí, par exemple).

Voici quelques brèves notes sur les églises qui constituent la présente proposition d'inscription.

- Sant Feliú, Barruera

Barruera est situé à un point stratégique, où la Vall de Boí s'élargit. Le village s'étend le long de l'unique rue principale (sur le trajet d'une voie romaine) d'où part de petites impasses qui mènent à la partie la plus ancienne du village. Au Moyen Âge, il était beaucoup plus important, et lié à une abbaye aujourd'hui disparue. En dehors du village se dresse l'église paroissiale de Sant Feliú. Elle ne compte qu'une seule nef (seule survivante des trois d'origine), avec une abside semi-circulaire décorée à l'extérieur d'arcades et de pilastres. On peut voir un transept carré au sud ; deux chapelles carrées de style gothique ont été ajoutées à la nef principale. L'accès à l'église se fait par la façade occidentale, elle aussi gothique ; quant au clocher, il a probablement été rénové à la même époque, sans doute au XVI^e siècle.

- Sant Joan, Boí

Le centre fortifié de Boí se trouve lui aussi sur le trajet d'une ancienne voie menant à des thermes romains. Il est situé sur la rive droite de la rivière Sant Martí, entre deux hauts promontoires rocheux au cœur de la vallée. Il convient de noter que les trois clochers de Boí, de Taüll et d'Erill la Vall sont chacun visibles les uns par rapport aux autres, atout notable pour la défense.

L'église de Sant Joan s'élève à l'entrée du village. Bien qu'elle ait été considérablement altérée au XVIII^e siècle, elle n'en conserve pas moins son tracé basilical d'origine, avec trois nefs, dont les deux nefs latérales sont dotées d'une abside à l'extrémité est. Les nefs sont séparées par des arcades voûtées, reposant sur des colonnes massives. Tous les murs sont percés de fenêtres ; quant à l'accès, il se fait via une porte à l'extrémité occidentale, où l'on peut deviner les traces d'un porche désormais disparu.

- Santa Maria, Taüll

Le village de Taüll, construit sur une route médiévale, comporte deux centres : le premier autour de la place et de l'église de Santa Maria, dont de nombreuses demeures médiévales sont restées relativement intactes, le second sur un espace oblong longeant l'ancienne route vers Sant Climent (aujourd'hui une route moderne flanquée de nouveaux bâtiments). Cependant, c'est dans les églises de Taüll que réside son importance : elles sont en effet reconnues comme des archétypes du style roman de la Vall de Boí.

L'église paroissiale de Santa Maria domine le village. Elle comporte trois nefs, se terminant chacune par une abside. Sa construction montre que la stricte orthogonalité n'était pas toujours respectée. Les absides se targuent d'une décoration élaborée, de style lombard, avec de fausses arcades séparées par des pilastres et des frises en dents de scie. La porte principale, dans la façade occidentale, est une simple arcade semi-circulaire. Les pierres ont été taillées et posées avec beaucoup de soin. À l'inverse, la maçonnerie du clocher est plus brute, la disposition des pierres moins soignée, ce qui tendrait à suggérer qu'il est antérieur à l'église principale, supposée être le fruit d'un vaste projet de restauration mené au XVIII^e siècle. Les fouilles archéologiques ont démontré l'existence d'un ancien cimetière sous le pavage moderne, situé immédiatement à l'extérieur du mur sud de l'église, et ont permis de définir le schéma de l'église d'origine.

- Sant Climent, Taüll

L'église de Sant Climent, pour sa part, se dresse sur une petite éminence, sur l'ancienne route reliant Taüll à Boí. Parmi les églises de la Vall de Boí, c'est la plus grande, la mieux préservée et celle qui est dotée de l'architecture la plus exceptionnelle. En outre, son architecture et sa décoration intérieure, typiques du style roman lombard, en font le symbole de l'architecture romane catalane. De plan basilical, elle comporte trois nefs se terminant chacune par une abside. Les nefs latérales sont séparées par des arcades reposant sur de larges colonnes. La porte s'ouvre dans la façade occidentale, où l'on discerne encore les vestiges d'un porche. Les seules fenêtres qui subsistent sont respectivement situées aux extrémités orientale et occidentale.

Le clocher de Sant Climent, à l'angle sud-est de l'église, en est le trait le plus imposant. De plan carré, il part d'une base pseudo-massive pour s'élever sur six étages, qui présentent chacun de larges fenêtres jumelées (celles du troisième niveau sont trilobées). Les façades sont décorées de frises et de pilastres voûtés.

La maçonnerie de l'église et du clocher se compose de blocs de granit méticuleusement posés, avec de la pierre ponce pour les éléments décoratifs, les arcades des fenêtres et les colonnes. Il reste par endroit des traces de la maçonnerie moins soignée de l'église qui s'élevait jadis à cette place. La structure actuelle est en effet celle de l'édifice consacré en 1123 et remplaçant une église de la fin du XIe siècle.

- L'église de l'Assomption, Coll

L'église de l'Assomption, datant de la fin du XIIe siècle, se dresse à l'extérieur de ce petit village. Il s'agit d'une basilique romane, avec des ajouts et des modifications gothiques et ultérieurs. Elle consiste en une seule nef, avec une abside. Le clocher gothique se trouve du côté sud, et s'élève sur quatre étages. On y accède par un escalier extérieur menant au premier étage. Sa charpente a préservé des intempéries les gargouilles de l'église antérieure, qui ont disparu du tissu actuel.

- Santa Maria, Cardet

Cardet est construit sur une éminence rocheuse en surplomb de l'entrée de la Vall de Boí et juste assez large pour accueillir les quelques maisons qui forment le village. La petite église paroissiale de Santa Maria se trouve à l'extrémité est du village, en contrebas d'une forte pente. Quelque réduite que soit sa taille, cette église n'en présente pas moins un schéma et un développement complexe. Elle ne compte qu'une seule nef avec abside, à l'instar de l'église de Coll. Caractéristique unique dans cette vallée, une crypte se trouve sous l'abside qui, de par la configuration du terrain, est plus élevée que le corps de la nef. Il y a un petit clocher à l'extrémité ouest ; la façade comporte quelques éléments intéressants, s'étendant sur une période plutôt longue de l'époque médiévale. Elle semble avoir été fondée au XIe siècle, remodelée au XIIe ou au début du XIIIe, puis de nouveau aux XVIIe-XVIIIe siècles. L'intérieur est resté intact et a conservé ses éléments et son mobilier de style baroque et plus tardif.

- L'église de la Nativité, Durro

Les édifices de ce petit village, construit sur un flanc montagneux face au sud, s'étendent depuis l'église paroissiale de la Nativité de la Mare de Déu le long de la grande rue principale, située sur une voie médiévale. L'église est une structure assez imposante, dotée d'une seule nef étroite et longue. Elle a cependant subi tant de transformations depuis l'érection du bâtiment initial roman, au XIIe siècle, qu'elle n'a que peu de choses en commun avec son aspect d'origine. L'intérieur, cependant, n'a pas été transformé à l'époque contemporaine et conserve ses éléments de style baroque et ultérieur.

- L'ermitage de Sant Quirc, Durro

Un chemin sinueux mène à l'ermitage de Sant Quirc de Durro, sur un petit pic culminant à 1500 m. C'est une minuscule église qui compte une seule nef avec abside ; la façade ouest accueille un clocher de pierre. Sous le toit, un espace accessible de l'extérieur uniquement servait probablement de grenier et de réserve, une caractéristique typique des petits ermitages médiévaux de la région pyrénéenne. Chaque village de la Vall de Boí possédait son propre ermitage, généralement situé en hauteur sur l'un des chemins menant aux montagnes en surplomb. Celui-ci a été restauré récemment, sa toiture recouvrant sa hauteur d'origine.

- Santa Eulàlia, Erill la Vall

C'est un très petit peuplement, avec seulement quatre ensembles domestiques d'une forme typique. L'église de Santa Eulàlia présente une seule longue nef au toit de bois, qui a remplacé une ancienne voûte en tonnelle dont les supports massifs sont toujours visibles. À l'est, la nef se termine par une triple abside, dont l'élément central a été remplacé au début du XXe siècle. On y pénètre par une porte percée dans la façade nord et abritée sous un porche. Le clocher du XIIe siècle s'élève, au nord, sur six étages. On remarquera avec intérêt que le soin apporté à la maçonnerie décroît un peu plus à chaque étage. Le revêtement de pierre d'origine a aujourd'hui disparu ; on ne sait donc pas s'il était ou non décoré.

Comme à Santa Maria de Taüll, les travaux de restauration ont permis la conduite de fouilles archéologiques à Santa Eulàlia, lesquelles ont révélé les transformations successives du bâtiment depuis son érection, au XIe siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Toutes les églises bénéficient d'une protection complète, aux termes de lois d'État, régionales et locales sur le patrimoine, ainsi que de par d'autres dispositions. Les villages et les édifices individuels sont couverts par des dispositions d'urbanisme urbain et rural très strictes, qui régulent les questions telles l'emplacement, la hauteur, la ligne du toit et les matériaux de construction pour les nouveaux édifices et les rénovations, ce qui garantit la préservation de l'environnement des églises. En règle générale, elles semblent aussi exhaustives que cela est possible ou souhaitable.

Le texte législatif applicable est la loi sur le patrimoine culturel (n°9/93) de la *Generalitat de Catalunya*, qui protège à la fois les monuments et ensembles historiques et les zones historiques et archéologiques. Une partie de la vallée, six des villages (dont les remparts de Boí mais non le village de Taüll) et toutes les églises sont ainsi protégés. Le patrimoine historique et artistique de la vallée a été inventorié : la documentation et les archives concernant l'architecture et l'art sont excellents.

En outre, les dispositions en vigueur ne se contentent pas de tenter de prévenir les conséquences néfastes du tourisme mais, adoptant un point de vue plus positif, de promouvoir le « bon tourisme ». Le principal accord est le programme d'excellence touristique de la Vall de Boí. Il est reconnu dans la proposition d'inscription que la plus sérieuse menace à l'intégrité de la vallée serait le tourisme de masse, et le programme vise à empêcher cela. Un document sur les stratégies de développement touristique déclare que ces dernières doivent être compatibles avec les objectifs de la protection et de la conservation des ressources naturelles et culturelles.

Gestion

Le maire de la Vall de Boí est, à l'échelon local, tout puissant dans le domaine de la prise de décision, de la mise en œuvre et du contrôle. Le gouvernement régional et la *Generalitat de Catalunya*, particulièrement son département de la Culture, jouent également un rôle direct en termes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de financement, d'urbanisme et de tourisme.

La gestion du paysage rural environnant reste dans l'ensemble aux mains des agriculteurs locaux, qui continuent d'exploiter leur terre de façon traditionnelle. Le contrôle de l'urbanisme en dehors des villages est strict ; il interdit tout nouveau développement, et la terre n'y est pas à vendre.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Toutes les églises ont bénéficié de certains travaux de conservation, mais certaines beaucoup plus que d'autres. Plusieurs ont fait l'objet de vastes programmes de restauration et de conservation dans la seconde moitié du XXe siècle, et des travaux conformes aux normes modernes seront réalisés dans le cadre de ce qui est, de fait, un programme continu de maintenance. Les principales peintures murales, et une grande partie du mobilier le plus ancien, ont été transférées au MNAC de Barcelone pour des raisons de sécurité.

Authenticité

L'authenticité fondamentale des églises, des villages et du paysage avoisinant est incontestable. Tous ont cependant subi des changements récents dont on pourrait juger qu'ils affectent, dans une plus ou moins grande mesure, cette authenticité fondamentale. C'est toutefois un phénomène observable dans tous les édifices culturels qui n'ont jamais cessé d'être utilisés dans un but spirituel et religieux depuis leur construction. Aucune des interventions - à l'exception

du transfert d'une bonne partie du trésor artistique à Barcelone qui, quoi que regrettable est entièrement justifié - n'a néanmoins porté atteinte à l'authenticité des églises au-delà de limites acceptables.

Le processus de conservation de la structure des églises a englobé des travaux de démolition, de rénovation, de remplacement et de construction. Aujourd'hui, seule Santa Maria de Cardet, et Santa Maria de Durro, dans une moindre mesure, qui se démarquent des autres par plusieurs autres aspects, épargnées par des travaux de conservation, donnent une bonne idée du développement des églises et de leur intérieur à la fin du Moyen Âge et dans la période qui a suivi.

Le sauvetage de l'art mural dans les années 20 a été une remarquable réussite, que l'on peut voir au MNAC de Barcelone. Cependant, cette réussite ne peut camoufler le fait que les peintures sont maintenant hors du contexte qui devait être le leur, et que leur contexte actuel n'est plus le glorieux écrin qu'il devait être. Si cela ne va pas à l'encontre des prétentions des églises à la reconnaissance mondiale, cela diminue pourtant leur authenticité dans une certaine mesure, pourrait-on arguer. Du fait de leur lieu de conservation actuel, elles ne peuvent être, bien sûr, considérées pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la Vall de Boí du 28 février au 4 mars 2000. Après des discussions entre les deux organes consultatifs sur la nature du bien (qui à l'origine a été proposé en tant que paysage culturel), il avait été conclu que l'UICN ne serait pas représenté dans cette mission.

L'État partie a fourni une proposition d'inscription révisée et une deuxième mission de l'ICOMOS s'est rendue à la Vall de Boí en octobre 2000.

Caractéristiques

Dans leur ensemble, les églises de la Vall de Boí sont un exemple d'art roman particulièrement pur et homogène. De plus, elles préservent au centre des villages à un degré remarquable la qualité de vie d'une communauté rurale médiévale. Il est crucial pour leur caractère distinct que chacune des églises fasse partie intégrante du village. Typiquement, elles se dressent pour la plupart immédiatement en dehors du centre médiéval (parce qu'elles ont été ajoutées à un village existant). Les relations spatiales et fonctionnelles entre les églises et les villages sont au cœur de cette proposition d'inscription.

Il est légitime d'affirmer que la pureté du mode de vie dans la Catalogne médiévale, telle que l'exprime ce groupe d'églises et leurs villages, est d'une importance considérable dans la reconnaissance de l'identité culturelle catalane. L'art des églises des villages pyrénéens a joué un rôle vital dans le mouvement pour le rétablissement de la nationalité catalane au début du XXe siècle.

Analyse comparative

L'Europe possède de nombreuses églises romanes, et beaucoup d'autres édifices importants, tout aussi beaux, architecturalement parlant, que ceux de la Vall de Boí - en Provence et dans le Languedoc, par exemple, ainsi que dans leur « patrie », le Nord de l'Italie. L'importance des églises de la Vall de Boí repose toutefois sur leur valeur de groupe : il n'existe nulle part ailleurs d'autres ensembles d'églises aussi remarquables datant de la même période relativement brève. Il n'existe pas non plus d'autre groupe qui illustre de façon aussi vivante la transmission d'un mouvement culturel capable de franchir une barrière montagneuse et de s'installer dans une région jusque là dominée par une autre culture très différente, celle des conquérants arabes de la péninsule ibérique.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La conservation et la promotion actives de la Vall de Boí sont un phénomène relativement récent. Il est crucial d'observer un respect absolu des matériaux et des techniques d'origine pour tous les projets de restauration relatifs aux églises ainsi qu'aux bâtiments historiques qui les entourent ou les jouxtent. Il est donc essentiel que tous les efforts soient faits pour assurer la formation de manière à préserver les savoirs et la pratique des artisanats traditionnels dans la vallée.

L'ICOMOS est conscient de la nécessité d'assurer des conditions de conservation et de protection complètes de l'art roman des églises de la Vall de Boí, telles qu'elles sont fournies par le MNAC de Barcelone. L'ICOMOS espère cependant que les autorités responsables garderont toujours à l'esprit cette situation dans l'espoir que certains de ces trésors artistiques puissent un jour retrouver leur emplacement d'origine.

Brève description

L'étroite Vall de Boí est entourée de montagnes abruptes. Chacun des villages de la vallée abrite une église romane. En tant que groupe, ces églises représentent un exemple particulièrement pur et homogène de l'art roman.

Recommandation

À l'origine, ce bien a été proposé pour inscription en tant que paysage culturel. À la réunion du Bureau en juin 2000, l'examen de cette proposition d'inscription a été différé pour permettre à l'État partie d'envisager la préparation d'une proposition révisée portant uniquement sur la valeur architecturale de la zone, telle qu'elle est représentée par ses églises romanes.

Après examen de la proposition d'inscription révisée et évaluation sur le site, l'ICOMOS recommande que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Les développements importants de l'art et de l'architecture romane des églises de la Vall de Boí témoignent des profonds échanges interculturels dans

l'Europe médiévale et en particulier à travers la barrière montagneuse des Pyrénées.

Critère iv Les églises de la Vall de Boí sont un exemple particulièrement pur et homogène d'art roman dans un paysage rural demeuré pratiquement intact.

L'ICOMOS propose également qu'une légère modification soit apportée au nom du bien, afin de mieux rendre compte de sa nature exacte : « Les églises romanes catalanes de la Vall de Boí ».

ICOMOS, novembre 2000

Atapuerca (Espagne)

No 989

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le site archéologique de la Sierra de Atapuerca, dans les municipalités d'Atapuerca et d'Ibeas de Juarros (Burgos)
<i>Lieu</i>	Communauté autonome de Castille-León, province de Burgos
<i>État partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	28 juillet 1999

Justification émanant de l'État partie

La séquence de dépôts archéo-paléontologiques de la Sierra de Atapuerca se compose d'une série de sites riches en fossiles et en vestiges archéologiques. Il s'agit de sites troglodytiques, dont certains ont été initialement exposés lors de la construction d'un chemin de fer. Les activités enregistrées dans ces dépôts reflètent des modes de vie passés, sur une très longue période et dans un environnement relativement peu troublé, et dont les traces ont été préservées en parfait état jusqu'au moment de leur découverte.

Les sites archéologiques de la Sierra de Atapuerca sont des témoignages artistiques significatifs, non seulement à cause de la présence de dessins paléolithiques à El Portalón, dans la Cueva Mayor, mais principalement du fait du sanctuaire de la Galería de Sillex, demeuré fermé de l'âge du bronze (± 1500 avant J.-C.) jusqu'en 1972, année de sa découverte et de son étude.

Critère ii

Les sites de la Sierra de Atapuerca représentent un témoignage exceptionnel de l'origine et de l'évolution de la civilisation humaine actuelle et d'autres cultures aujourd'hui disparues. Ces sites documentent la ou les lignées des ancêtres africains de l'humanité moderne.

Critère iii

On trouve sur ces sites des exemples exceptionnels de périodes diverses et significatives de l'histoire humaine. Des plus anciens peuplements européens, il y a presque un million d'années, aux temps modernes, le cours de l'histoire est tout entier inscrit ici, avec ses grandes dates : sanctuaires du Néolithique, offrandes de l'âge du bronze, structures mégalithiques.

Critère iv

Les sites de la Sierra de Atapuerca représentent un exemple exceptionnel d'occupation humaine permanente, due à leur écosystème particulier et à leur situation géographique.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un ensemble de *sites* (il convient de noter que ce bien est également proposé pour inscription aux termes des critères naturels i et ii et que, à ce titre, il doit être considéré comme un *bien mixte*).

Histoire et description

Histoire

- Dépôts du Pléistocène

Le Pléistocène, pendant l'ère quaternaire, s'étend de 2,4 millions à 10 000 ans BP (*Note* : les dates anciennes calculées d'après les techniques de datation scientifique sont exprimées en années « BP », c'est-à-dire en années avant la date conventionnelle de 1950, sur laquelle se fonde la datation au carbone 14). C'est sur le site de Gran Dolina, dans la Sierra de Atapuerca, l'un du groupe de la *Trinchera del Ferrocarril*, que l'on a trouvé les plus anciens vestiges fossiles d'hominidés en Europe, que les analyses paléomagnétiques ont fait remonter aux environs de 800 000 BP. Ils sont associés à de simples outils de pierre pré-acheuléens (mode I), ce qui correspond à la datation des plus anciens niveaux de ce site.

Le groupe du site de *Trinchera del Ferrocarril* compte aussi les sites connus sous le nom de *Tres Simas*. Les vestiges humains les plus anciens du site de la *Galería* ont été datés entre 200 000 et 400 000 années BP, et associés à des outils de pierre acheuléens (mode II).

Des dates similaires ont été attribuées aux restes de squelettes humains découverts à la *Sima de los Huesos*, dans la *Cueva Mayor*. L'absence d'herbivores consommés par des humains dans ce site, où l'on a retrouvé les restes de 32 humains, pas moins, suggère qu'il puisse s'agir d'un site mortuaire. Si tel est le cas, ce serait le premier jamais enregistré. L'échantillon relativement important, principalement composé d'adolescents et de jeunes adultes, a permis la réalisation de plusieurs importantes études sur la paléopathologie de cette population, la croissance et le développement des individus et leur taille moyenne.

- Dépôts de l'Holocène

L'Holocène, période de l'ère quaternaire, est daté de 10 000 ans BP à nos jours.

C'est en 1910 que l'on reconnut pour la première fois l'importance archéologique du *Portalón* de la *Cueva Mayor*, lorsque la représentation d'une tête de cheval découverte à l'entrée de la grotte fut identifiée comme datant du paléolithique. Les fouilles qui s'ensuivirent ont établi qu'elle fut occupée par divers groupes humains sur plusieurs siècles, principalement au début de l'âge du bronze (aux alentours de

3200 avant notre ère), puis à nouveau à l'époque romaine et au début de l'époque wisigothique.

La *Galería del Silix* abrite en abondance des preuves d'occupation humaine pendant le Néolithique et à l'âge du bronze. Plus de cinquante panneaux peints et gravés ont été enregistrés, avec des motifs géométriques, des scènes de chasse, des figures anthropomorphes et zoomorphes. Les fouilles ont révélé l'existence, dans la caverne, de ce qui semble être un sanctuaire où avaient lieu des rites funéraires, avec des restes humains (dans la majorité de jeunes adultes et des enfants), et nombre de fragments de céramiques, identifiés comme associés à des activités sacrificielles. À l'extrémité de la galerie, des traces attestent de l'exploitation du silex dont la grotte tire son nom.

La *Cueva del Silo* présente des traces tendant à indiquer la présence d'un sanctuaire similaire. Des activités humaines ont également été enregistrées dans plusieurs autres sites, dont la *Cueva Peluda*, la *Cueva Ciega* et *El Mirador*.

L'activité humaine déclina dans la Sierra de Atapuerca parallèlement à la création de peuplements permanents dans les plaines en contrebas, tout particulièrement au Moyen Âge.

Description

La Sierra de Atapuerca est située à l'angle nord-est du plateau castillan. Bien qu'elle se dresse à plus de 1000 m au-dessus du niveau de la mer, ce n'est plus aujourd'hui qu'une crête de calcaire aux pentes douces, largement couverte de broussailles et de quelques terres cultivées. L'érosion de l'eau au fil des cinq derniers millions d'années a entraîné la formation d'un paysage de modelé karstique, doté d'un système de grottes élaboré. Le niveau de la nappe phréatique baissa suite à des processus géomorphologiques, ce qui rendit les cavernes habitables par les hommes et les animaux. Le système de terrasses formé le long de l'arête méridionale de la Sierra montre que, durant le Pléistocène moyen et inférieur, des cours d'eau passaient à proximité de l'entrée de ces grottes, les rendant particulièrement adaptées à une occupation humaine.

C'est au milieu du XIXe siècle que naquit l'intérêt scientifique pour ces grottes, intérêt concentré sur la *Cueva Mayor*. On pénètre dans celle-ci par le sud, en accédant immédiatement au *Portalón*. On trouve à l'est la sinueuse *Galería del Silix*, qui s'étend sur plus de 300 m, et à l'ouest la séquence de cavernes (notamment la *Sima de los Huesos* - la « fosse aux os ») conduisant sur plus d'un kilomètre à la *Galería del Silo*, qui possède son propre accès.

Au nord-ouest se trouve le groupe de sites révélé par l'excavation d'une voie de chemin de fer minier (dont il tire son nom, la *Trinchera del Ferrocarril*), qui ne fut jamais menée à son terme. Il s'agit en fait de grottes mises au jour par l'excavation, évoquant de ce fait des abris sous roche. Au nord, c'est la *Grand Dolina*, et plus au sud les *Tres Simas*, avec les importantes découvertes faites à la *Galería*.

Gestion et protection

Statut juridique

Le bien proposé pour inscription a été déclaré bien d'intérêt culturel (*Bien de Interés Cultural*) aux termes des dispositions de la loi de 1985 sur le patrimoine historique espagnol.

Celle-ci impose un contrôle rigoureux à la zone protégée, exigeant une autorisation officielle pour les études et les fouilles, ainsi que pour les cessions de propriété.

Gestion

La propriété des terres comprises dans le bien proposé pour inscription est en partie publique et en partie privée. La supervision globale des activités dans la zone prescrite est sous la responsabilité du ministère national de l'Éducation et de la Culture, situé à Madrid. Il en délègue une grande partie au Conseil de l'Éducation et de la Culture, Direction générale du Patrimoine et de la Promotion Culturelle de Castille-León, établi à Valladolid, lequel, à son tour, implique les administrations municipales d'Atapuerca et d'Ibeas de Juarros dans la conservation et la promotion des sites.

Un plan de gestion (*Plan Director*) commandé par la *Junta* (gouvernement de la Communauté Autonome) de Castille-León a été achevé en avril 1993. Ce plan détaillé commence par une analyse de la situation actuelle et prend en compte les aspects fondamentaux de la protection, de la conservation, de l'investigation et de la présentation des sites. Il ne se limite pas aux seuls sites culturels, mais contient aussi une section détaillant les mesures à prendre pour protéger l'environnement de la Sierra de Atapuerca. Il doit son élaboration à l'absence de dispositions de planification relatives aux sites dans les deux municipalités.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les premières recherches scientifiques ont eu lieu dès 1863, mais ce n'est qu'au début du XXe siècle que le premier rapport archéologique fut publié. Il se concentrait essentiellement sur les plus récentes découvertes préhistoriques dans la *Cueva Mayor*.

Des fouilles ont eu lieu à El Portalón en 1964 et 1971. Après la découverte de la *Galería del Silix* par le groupe de spéléologie *Edelweiss* en 1972, ce groupe de grottes a été le théâtre de quantité de recherches dans les années 70 et 80.

C'est aussi le groupe *Edelweiss* qui a découvert les sites de la *Trinchera*, au milieu des années 50. Les premières grandes fouilles ont eu lieu dans les années 70, à *Gran Dolina* et à la *Galería*. Pendant celles-ci, les riches vestiges fossiles de la *Sima de los Huesos* furent découverts, mais sa nature physique - c'est un puits profond et rempli d'ossements - a empêché le réel commencement des fouilles avant 1984, des fouilles qui se poursuivent encore à ce jour dans des conditions difficiles.

Les recherches systématiques sur les sites de la Trincheria ont commencé en 1978 et se sont poursuivies sans interruption jusqu'à ce jour. Les sites, que l'excavation de la voie de chemin de fer a mis au jour, ont été protégés par l'ajout de toits dans les années 1980.

L'accès aux sites de la Sierra de Atapuerca ne peut se faire qu'à pied, via de petits chemins au beau milieu d'épaisses broussailles. Il n'a donc pas encore été nécessaire de fournir une forme élaborée de protection supplémentaire. Cependant, le *Plan Director* comprend des propositions et des projets associés à la protection et à la présentation du bien.

Authenticité

Les grottes naturelles qui font l'objet de cette proposition d'inscription abritent de profondes strates contenant des matériaux archéologiques et paléontologiques d'une grande importance scientifique, demeurés intacts depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours, et qui font maintenant l'objet de fouilles scientifiques. Leur authenticité peut donc être considérée comme absolue.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la Sierra de Atapuerca en février 2000.

Caractéristiques

Les dépôts fossiles dans le système karstique de grottes de la Sierra de Atapuerca comportent les restes des premiers hominidés connus en Europe. Leur relative abondance et leur association à des ossements animaux rendent possible la réalisation d'études scientifiques sur plusieurs aspects de ces anciennes sociétés. Les cavernes comportent également des preuves d'occupation humaine sur plus d'un million d'années.

Analyse comparative

Une analyse comparative des sites d'hominidés fossiles a été réalisée pour l'ICOMOS en 1997. Cette étude a identifié quatre périodes d'évolution humaine représentées dans ces sites. La seconde couvrait la période allant d'un million d'années à 300.000 ans BP. Cette période ne comptait que des représentants du genre *Homo*, mais avec une diversité régionale considérable, et toujours confinés à certaines régions du Vieux Monde.

L'étude a défini six critères d'évaluation des sites d'hominidés fossiles :

1. *Des matériels bien datés*, permettant au taxinomiste de se faire une idée des relations phylogénétiques et de la vitesse de l'évolution.

2. *Le nombre de fossiles* dans une même localité ou une entité géologique identifiable, qui, s'ils sont bien datés, offrent des possibilités d'analyse scientifique et de réponse aux questions concernant la variabilité de la population, la condition *sine qua non* de l'évolution par la sélection naturelle.
3. *L'ancienneté des vestiges*.
4. *Le potentiel d'autres découvertes*.
5. *Les groupes de sites et même de paysages étroitement associés*, qui fournissent un bon contexte, préservant les preuves environnementales et archéologiques, ainsi que les fossiles d'hominidés. Cela est nécessaire pour interpréter leur mode de vie et leurs capacités.
6. *Rôle dans la découverte et la démonstration de l'évolution humaine*.

Par rapport à ces critères, les sites de la Sierra de Atapuerca arrivent en très bonne place. L'étude comparative a identifié plusieurs sites présentant des vestiges d'hominidés qui obtiennent de meilleurs résultats sur ces six critères et qui ont été fortement recommandés pour examen, mais la Sierra de Atapuerca est le seul site sur cette liste issu du second groupe chronologique décrit ci-dessus.

La Liste du patrimoine mondial compte déjà un certain nombre de sites d'hominidés fossiles. Toutefois, seuls ceux de Sangiran (Indonésie) et de Zhoukoudian (Chine) sont notables pour les vestiges d'hominidés fossiles de cette période, et aucun d'entre eux ne se trouve en Europe.

Il convient de penser que l'exploration scientifique des grottes dans la Sierra de Atapuerca, processus lent et méticuleux, n'est en cours que depuis un quart de siècle. Il reste encore beaucoup de travaux à effectuer sur les sites connus, et d'autres encore seront découverts dans les décennies à venir.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS n'a aucune réserve quant à la valeur culturelle des sites d'Atapuerca. Toutefois, il s'inquiétait du fait qu'aucune zone tampon n'ait été définie autour du site proposé pour inscription dans le dossier d'origine. L'ICOMOS avait également recommandé qu'il serait nécessaire d'établir une forme de plan de développement du tourisme qui imposerait un contrôle sur les développements liés au tourisme dans les villages voisins d'Atapuerca et d'Ibeas de Juarros.

À la réunion du Bureau en juin 2000, cette proposition d'inscription a été renvoyée à l'État partie en lui demandant de définir une zone tampon adéquate et de préparer un plan de développement du tourisme.

En septembre 2000, l'État partie a fourni des informations détaillées concernant ces deux points. Le site archéologique d'intérêt culturel proposé pour inscription (voir « Statut juridique » ci-dessus) est entouré de toutes parts par des zones agricoles où toute construction est interdite (*Suelos No Urbanizables*) ou par des zones boisées protégées (*Suelos No*

Urbanizables Forestales). Elles offrent une protection totale et constituent une zone tampon efficace qui protège le cadre visuel des sites archéologiques et est tout à fait conforme aux exigences des *Orientations*.

L'État partie a également fourni des informations complètes sur les dispositions prises pour l'accès des touristes et le contrôle dans les environs immédiats de la zone proposée pour inscription et les communes voisines. Tous les règlements d'urbanisme locaux sont établis de manière telle à éviter des développements indésirables liés au tourisme dans les communes d'Atapuerca et d'Ibeas de Juarros. Le travail de coordination des initiatives locales, engagées par des organismes municipaux et bénévoles, a commencé et il s'intègre dans le cadre global des ressources touristiques de la région dont Burgos est le centre.

L'ICOMOS se réjouit de l'attention particulière qui est accordée à cet aspect de la gestion et de la protection future de la zone archéologique proposée pour inscription.

Brève description

Les grottes de la Sierra de Atapuerca contiennent de riches vestiges fossiles des premiers êtres humains en Europe, datant d'il y a encore un million d'années et s'étendant sur notre ère. Ils représentent une réserve exceptionnelle de données, dont l'étude scientifique fournit des informations sans prix sur l'aspect et le mode de vie de ces lointains ancêtres.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et v* :

Critère iii Les preuves les plus anciennes et les plus abondantes de la présence de l'homme en Europe se trouvent dans les grottes de la Sierra de Atapuerca.

Critère v Les restes fossiles de la Sierra de Atapuerca constituent une réserve exceptionnelle d'informations sur la nature physique et le mode de vie des premières communautés humaines en Europe.

ICOMOS, octobre 2000